65e ANNEE (7e SÉRIE) N° 22 2 JUIN 1955

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

Abbé R. DESVOYES
Secrétaire

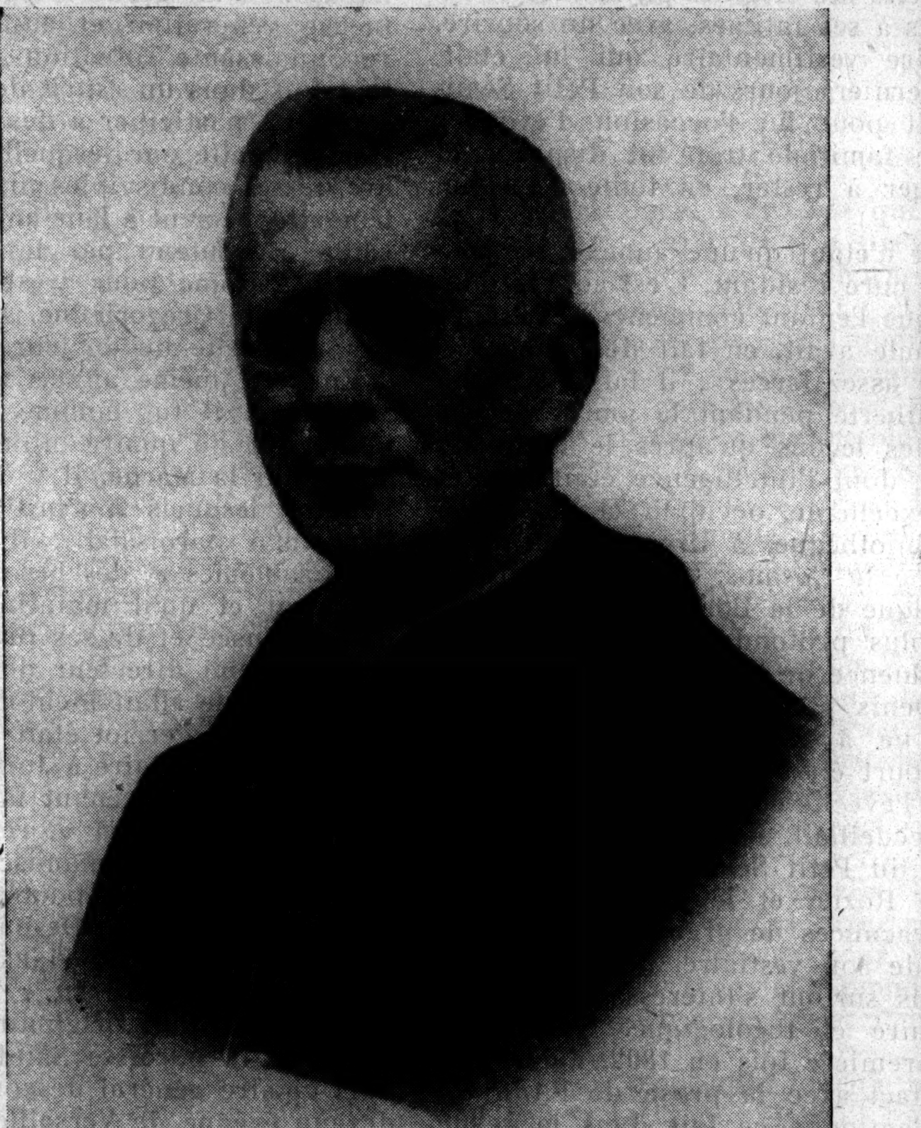

Monseigneur Antoine Rozier

CHANOINE TITULAIRE DE LA CATHÉDRALE DE LANGRES

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

DIRECTEUR DE L'AMI DU CLERGÉ

15 NOVEMBRE 1872 — 8 MAI 1955

Mgr Antoine ROZIER

NOTES ET SOUVENIRS

Antoine-Marie-Zéphirin Rozier naquit le 15 novembre 1872, à Gonaincourt (Haute-Marne), petit village sur la Meuse, non loin de Domremy.

Ses parents étaient des cultivateurs profondément chrétiens mais de fortune modeste. L'enfant avait douze ans quand il perdit sa mère dont l'affection, toujours regrettée, lui eût été précieuse. Tout ce qui touchait à son enfance lui fut, jusqu'à la fin très cher ; il aimait à rappeler ses origines paysannes et racontait parfois à ses intimes, avec un sourire, certain déboire vestimentaire qui lui était arrivé, aux derniers jours de son Petit Séminaire ; c'était pour lui l'occasion d'évoquer une tendresse familiale trop tôt disparue et de s'encourager à rester, en toute occasion, charitable.

Gonaincourt n'étant qu'une annexe, ne possédait pas de curé résidant. C'est auprès d'un oncle prêtre que l'enfant commença ses études de latin. L'oncle avait, en fait de pédagogie, des principes assez larges ; il laissait à son élève pleine liberté pendant la journée et ne lui donnait des leçons qu'après le repas du soir. L'enfant, dont l'intelligence était vive et la mémoire excellente, occupait ces loisirs à fouiller la bibliothèque, à lire le *Pèlerin,* la *Croix* et même le *Cosmos,* qui était alors la revue scientifique de la Bonne Presse.

Beaucoup plus profonde que celle de son oncle fut l'influence de l'abbé Denis sur l'adolescent. M. Denis était pour lui un compatriote, étant né à Saint-Thiébault, paroisse dont Gonaincourt était l'annexe. Il était alors chancelier de l'évêché et habitait Langres avec sa sœur. Il accueillait, les jours de sortie, le brillant élève du Petit Séminaire qu'était devenu Antoine Rozier et le gardait chez lui pendant ses vacances de grand séminariste ; il s'occupait de son vestiaire, de ses besoins matériels, mais surtout s'intéressait à sa formation littéraire et théologique. C'est ainsi que pour la première fois en 1892, l'abbé Rozier prit contact avec la prose de l'*Ami du Clergé ;* il mentionna ce fait dans la revue (7 janvier 1926) en rendant un dernier hommage à M. Rondot, auteur de l'article sur lequel M. Denis lui avait demandé son avis.

Mais auparavant, il avait trouvé auprès du chanoine Denis, une première initiation au journalisme. Un petit curé de campagne, l'abbé Thonnelier, curé de Montheries, avait compris l'importance et l'avenir de la presse et lancé une modeste feuille, qui devint *La Croix de la Haute-Marne.* M. Denis avait encouragé cette initiative, y avait collaboré et en avait pratiquement pris la direction vers 1890 ; et c'est ainsi que l'abbé Rozier, encore séminariste, put assister à une réunion à laquelle avaient été convoquées les notabilités catholiques du diocèse pour instituer des comités cantonaux en vue de propager et de renseigner le jeune périodique local.

* *

A cette date, *l'Ami du Clergé* n'était plus un nouveau-né. L'article publié dans ses colonnes (16 juin 1910, p. 497-512) a raconté les circonstances de sa fondation (1879) et ses progrès ; il a dit aussi comment Mgr Perriot et le chanoine Denis, évincés l'un du supériorat du grand Séminaire, l'autre du poste de chancelier épiscopal, avaient consacré leur temps et leurs forces au développement de la revue, dont le premier était le directeur doctrinal et le second l'ardent promoteur.

L'abbé Rozier était alors au Grand Séminaire. Il avait gardé à Mgr Perriot sa respectueuse vénération et au chanoine Denis sa reconnaissante affection filiale. Il s'abstint toutefois dans un esprit de surnaturelle obéissance, de participer à des attitudes de protestation muette par lesquelles un certain nombre de ses condisciples prétendaient exprimer leur attachement à leur ancien supérieur. Conseillé et soutenu par le chanoine Denis, il partit à Rome pour y achever ses études à l'Université Grégorienne. Il en revint en 1896 avec le grade de docteur en théologie.

En cette même année, qui fut celle de son sacerdoce, il fut nommé vicaire à Joinville, petite cité de quatre mille habitants environ, située sur la Marne. Il y demeura quatre ans, pendant lesquels il s'initia à la pratique de l'apostolat paroissial ; il y prit conscience des problèmes et des besoins de ceux qui s'y dévouent et qu'il maintint au premier plan de sa pensée et de ses préoccupations quand il fut devenu directeur de l'*Ami du Clergé.*

Cette revue allait bientôt absorber toute son activité. Mgr Perriot était resté seul à sa tête. Etant encore vicaire à Joinville, l'abbé Rozier l'aidait déjà en prenant la charge de toute la partie « Prédication », recrutant les collaborateurs, lisant les manuscrits, corrigeant les épreuves. Dès cette époque nous le voyons en rapports avec Mgr Deshayes, professeur au Grand Séminaire du Mans, qui devait rendre célèbre la signature du *« Vieux moraliste » ;* avec Mgr Millot, originaire de Joinville, vicaire de la paroisse Saint-Paterne d'Orléans, puis vicaire général de son curé, Mgr Gibier, devenu évêque de Versailles, dont les célèbres Conférences parurent dans le « Paroissial » ; avec M. Rondot, simple curé de campagne dans le diocèse de Langres, dont la plume élégante et féconde s'exerça au profit de l'*Ami du Clergé,* de la *Croix de la Haute-Marne,* et même de la Bonne Presse de Paris qui publia plusieurs de ses romans, et avec beaucoup d'autres rédacteurs. Presque tous, à cette époque, appartenaient au diocèse de Langres : tels Mgr Perriot, M. Rondot, Mgr Moissonnier, alors professeur au Grand Séminaire, qui publiait des travaux et des recensions sur l'Ecriture Sainte ; le P. Cothenet, qui avait été très brillant professeur au Petit Séminaire avant de devenir Mariste, et qui donna pendant long-

temps un vif éclat à la « Causerie sur les Revues » et aux recensions des livres de littérature, d'histoire et même de théologie après le décès de Mgr Perriot ; l'abbé Tâchy, autre curé d'une petite paroisse, qui avait acquis une compétence remarquable en tout ce qui, avant la loi de Séparation, concernait le droit civil et ecclésiastique. A ceux-là se joignaient d'autres prêtres et même quelques laïques : tel M. Collin, de Langres, à qui l'on doit le compte rendu (paru dans l'*Ami* du 7 septembre 1899) de « *L'Histoire d'une âme* », dont il avait su discerner la haute valeur spirituelle.

En 1900, l'abbé Rozier quitta Joinville et vint à Langres. Il fut l'hôte et le commensal de Mgr Perriot, n'ayant tout d'abord d'autre titre officiel que celui de prêtre habitué, en attendant de devenir, dès 1902, sous-directeur de l'*Ami du Clergé*. Il s'occupait aussi de *La Croix*, alors tri-hebdomadaire ; en dépit de pressions insistantes, il tint à garder à celle-ci son caractère de journal catholique, la maintenant fermement sur le terrain où, de nos jours, l'Eglise a placé l'Action Catholique. En 1908, il passait la direction de ce journal à un jeune et brillant avocat, Pierre Duponnois, qui devait être une des victimes de la guerre de 1914. Il reprit alors en mains cette *Croix* dont il assura la parution jusqu'en 1919.

* *

Le 25 mai 1910, après deux jours de maladie, mourait Mgr Perriot. Dès le 3 juin, l'abbé Rozier recevait de son évêque, Mgr Herscher, une lettre élogieuse le nommant directeur de l'*Ami du Clergé*. Il en assumait seul la responsabilité doctrinale, financière et technique, et devait la garder seul jusqu'en 1946.

Un de ses premiers soins fut de chercher, d'acheter et d'adapter une maison, afin d'y installer son propre logement, ses bureaux et une imprimerie qui fût exclusivement celle de sa revue. Son but était d'assurer à la fois l'indépendance financière complète et le prix aussi modique que possible de l'*Ami du Clergé*. En cela son désintéressement était absolu. Sollicité souvent d'augmenter légèrement le prix d'abonnement afin de se procurer quelques ressources pour soutenir de bonnes œuvres, il répondait invariablement que la première bonne œuvre était, surtout en temps de Séparation, de laisser aux curés leurs maigres ressources pour eux-mêmes et pour leur apostolat.

Sur ce point, comme sur d'autres, il se montrait disciple de M. Denis, dont l'emprise sur lui fut beaucoup plus profonde que celle de Mgr Perriot. Celui-ci avait été le fondateur et le directeur doctrinal d'une œuvre dont celui-là s'était fait le pourvoyeur et l'animateur, dans un esprit d'aide confraternelle au clergé. Or, voici ce qu'écrivait M. Denis dans l'*Ami du Clergé* du 24 octobre 1889, quand il venait d'en prendre la direction :

« Je rêve depuis longtemps d'une petite revue ecclésiastique, bien claire, bien précise, bien orthodoxe, bien impartiale, ni touffue, ni anémique, ni pédante, ni banale, rédigée par des prêtres savants, mais bien judicieux, dont les articles ne seraient généralement pas signés, et qui, par là-même, au lieu de chercher leur gloire ou de vouloir se faire un avenir, n'auraient en vue que l'utilité immédiate de leurs confrères, et finalement la gloire de Dieu. Une revue qui toucherait sobrement à tous les points de la science ecclésiastique, *surtout dans un but d'apostolat*, qui mettrait ses lecteurs, sans aucun apparat, au courant de toutes les modifications et de tous les progrès réalisés, analyserait, avec une impartiale netteté, les principaux livres récemment parus et les articles les plus importants des grandes revues, et apporterait ainsi chaque semaine, pour une modique obole, à la masse des prêtres..., comme en un cours fait régulièrement par des maîtres compétents et dévoués, en quelque sorte sous une forme vulgarisatrice, le résultat de beaucoup d'austères labeurs et le dernier mot sur bien des questions. En un mot, une revue faite par des savants, mais pour des gens qui ne le sont pas et qui n'ont pas le temps et les moyens de le devenir. Les grandes revues sont pour le petit nombre : ou elles sont trop spéciales, ou elles coûtent trop cher, ou elles sont à la solde d'un parti. *Rarement on les a créées pour l'unique avantage du lecteur*[1]. Voilà nos désirs, voilà notre but. »

De ce testament d'un aîné qui était un ami vénéré, Mgr Rozier fit son programme.

Il conserva tous les collaborateurs que nous avons mentionnés plus haut ; mais il sut s'en attacher de nouveaux, ainsi (pour ne rien dire de ceux qui sont encore vivants) : M. Fourneret (+ 1929), curé de Lannes, au diocèse de Langres, liturgiste remarquable ; M. Pirot (+ 1937), professeur d'Ecriture Sainte aux Facultés Catholiques de Lille et consulteur de la Commission Biblique ; M. Amanieu (+ 1948), professeur de droit canonique à Lille. D'autres encore.

Le plus célèbre de tous fut le « *Vieux moraliste* ». A partir du jour où M. Denis l'invita à prendre une place de choix dans l'apostolat sacerdotal de l'*Ami*, toute son activité littéraire, qui était grande, et toute sa science, qui était profonde, furent mises au service de ses confrères dans la revue langroise. Mgr Rozier sut se faire de lui un ami très cher dont il suivait volontiers les conseils. Il en était de même, avec des nuances diverses, de tous les prêtres qui travaillaient pour la revue, toujours accueillis avec joie quand ils venaient prendre contact avec lui et jouir de sa cordiale hospitalité.

Lui-même n'a publié aucun travail important dans l'*Ami*. Mais il lisait tous les articles en manuscrit, et en corrigeait les épreuves avec une attention qu'on prenait rarement en défaut. Il recevait une nombreuse correspondance, il y répondait lui-même pour une grande part, soit par lettres personnelles, soit en donnant dans la revue ces indications utilitaires de toute sorte qui ont fait souvent la joie des lecteurs des « couvertures jaunes » ; et surtout il choisissait parmi les questions posées les plus importantes et les transmettait aux collaborateurs pour qu'ils les traitent dans des articles correspondant aux besoins et aux pré-

[1] Les passages soulignés l'ont été par nous.

occupations des abonnés. C'est lui qui créa autour de l'*Ami* ce climat de confiance mutuelle qui est l'une de ses caractéristiques. Il donnait lui-même l'exemple de la confiance à l'égard de ceux qu'il avait conservés ou appelés dans sa fraternelle équipe.

Pendant longtemps il tint fermement à l'anonymat des travaux qu'il publiait, fidèle en cela aux vues exposées par M. Denis et qu'on a lues plus haut. Quand la revue eût pris plus d'ampleur, et que sur les demandes réitérées d'une partie de ses lecteurs, il consentit enfin à admettre des signatures, il ne s'y résigna qu'avec regret, mais se réjouit ensuite de constater que loin d'y perdre, sa chère revue y avait gagné en autorité près du public.

Toujours aussi il se refusa fermement à laisser l'*Ami du Clergé* devenir une revue trop savante ou trop spécialisée. Il la maintint dans sa ligne propre, telle que l'avait définie M Denis : une « revue pratique pour le clergé paroissial ».

Au point de vue doctrinal, il aurait pu reprendre à son compte le mot célèbre de Brunetière : « Si vous voulez savoir ce que je crois, allez le demander à Rome ! » Disciple sur ce point de Mgr Perriot, il donnait dans la revue une large place aux documents émanés du Saint-Siège et les prenait comme guide de sa pensée personnelle et comme critère de l'exactitude théologique des travaux qu'il accueillait. Sa fidélité au Souverain Pontife lui valut une aventure assez piquante dont on trouvera les pièces authentiques dans la « Jurisprudence » de 1912 (p. 385-386). Le 19 mai de cette même année, l'évêque de Langres, Mgr de Durfort, et le chanoine Rozier avaient, pour la solennité de Jeanne d'Arc, fait flotter le drapeau pontifical blanc et or à côté de nos trois couleurs. On n'osa pas instrumenter contre l'évêque, mais contravention fut dressée contre « le sieur Rozier » et deux autres personnes coupables du même délit. Le tout se termina, après de belles plaidoiries et d'interminables « attendus », par la condamnation de « Rozier Antoine » (à qui avait été accordées par le tribunal « de larges circonstances atténuantes ») « à un franc d'amende et aux dépens, liquidés à la somme de sept francs vingt-huit centimes », le juge ayant de plus « fixé à deux jours la contrainte par corps », par application de « l'article 471, n° 15 du Code pénal ». On devine aisément à qui allèrent, en cette affaire, les sympathies et les félicitations du public. Quant au chanoine Rozier, il prit sa revanche à la fin de 1914 ; l'*Ami du Clergé* ne paraissant plus, il fut sollicité, au nom de l' « union sacrée » de passer ses réserves de papier à des journalistes locaux en détresse ; elles servirent à prolonger la vie éphémère d'une feuille dont les directeurs n'avaient certes jamais songé à faire flotter sur leurs balcons le drapeau pontifical.

* *

La mobilisation de 1914 avait, en effet, vidé l'imprimerie et les bureaux de l'*Ami*, accaparé les principaux collaborateurs et mobilisé un très grand nombre de lecteurs ; l'abbé Rozier que sa faible santé exemptait du service militaire, reprit chaque dimanche du service paroissial dans les villages voisins de sa résidence ; il s'y rendait à bicyclette, par tous les temps, et conquit l'estime et l'affection de ceux auxquels il se dévouait spontanément, non sans risques pour sa faiblesse de poitrine et de cœur. En même temps il assurait la rédaction de la *Croix* et se préparait à la relance de l'*Ami*, qui reparut le 10 avril 1919.

La revue sortait ainsi de sa seconde crise. Elle avait subi la première à la suite de la loi de Séparation. Depuis 1896, le nombre des abonnés augmentait en moyenne d'un millier chaque année. En 1906, un nombre important de prêtres français, subitement privés de leur traitement, durent cesser leur abonnement. Dès 1908 la remontée commençait et en 1910, quand mourut Mgr Perriot, la revue avait retrouvé et dépassé son tirage antérieur. La guerre de 1914-1918 provoqua une chute plus profonde, mais également très vite surmontée. Au moment où éclata la guerre de 1939, le nombre des abonnés rassemblés sous la direction de Mgr Perriot avait largement doublé sous celle de son successeur.

Les événements de 1939-1945 provoquèrent, pour la même raison qu'à la précédente guerre, la suspension de la revue. Quand elle reparut en 1946, la mort avait fauché un peu plus du quart de ses abonnés français ; il fallait aussi considérer comme perdus tous les lecteurs qui, en Europe au-delà du rideau de fer et en Asie au-delà du rideau de bambou, ne pouvaient plus entretenir de relations postales avec la France. Malgré ces circonstances défavorables, le nombre des abonnés, au moment où meurt Mgr Rozier, se rapproche peu à peu du chiffre atteint en 1939 et l'aurait sûrement dépassé, sans l'obstacle des frontières infranchissables. La revue compte maintenant des abonnés fidèles dans les cinq parties du monde et des lecteurs beaucoup plus nombreux. C'est sous la direction de Mgr Rozier que l'*Ami* a vu se dilater dans de telles proportions les limites de son apostolat. L'effacement volontaire du directeur ne doit pas, en effet, donner le change sur la prudence de sa gestion, sur l'audience qu'il accordait aux souhaits apostoliques et surnaturels du clergé, ni sur son labeur aussi absorbant que régulier.

De tels mérites ne pouvaient demeurer indéfiniment ignorés. En 1911, il était nommé chanoine honoraire et en 1925 chanoine titulaire de la Cathédrale de Langres A son tour, Pie XI, en 1931, le nommait Prélat de sa Maison et en 1936 Protonotaire apostolique *ad instar*. Il accueillait ces honneurs avec reconnaissance et simplicité, en faisant rejaillir le mérite sur ses collaborateurs.

* *

Le labeur acharné dont nous venons de parler provoqua la première, la plus sensible des infirmités qui l'atteignirent avec l'âge. A force de lire manuscrits et épreuves d'imprimerie,

sa vue s'affaiblit. Ni soins, ni remèdes ne purent enrayer le mal, qui devenait très grave en 1939. Il empira pendant la guerre. En 1946, Mgr Rozier avait remplacé le bréviaire par de nombreux rosaires quotidiens et ne disait plus que la messe *De Beata*. Il ne pouvait même plus lire sa chère revue, ni sa correspondance personnelle. A cette épreuve se joignit une surdité qui sans être absolument complète, le rendait par moments comme étranger à son entourage. Le cœur donnait en même temps des inquiétudes de plus en plus alarmantes. Il supportait sans se plaindre, sinon sans en souffrir, les conséquences physiques et morales de cette diminution de ses forces.

La prière était devenue la principale de ses occupations. Etant chanoine titulaire, il avait donné l'exemple d'une fidélité ponctuelle et sans défaillance à ses obligations chorales. Une de ses dévotions était la prière pour les morts ; il y avait peu de funérailles dans sa paroisse et bien peu de décès de confrères dans le diocèse, où son assistance fit défaut. Car il était fidèle à ses amitiés ; en retour le clergé diocésain montra bien son attachement à Mgr Rozier en assistant très nombreux à ses obsèques. Toute sa vie il conserva une confiante dévotion à sainte Jeanne d'Arc ; on en peut trouver l'ardente expression dans une page de l'*Ami* (1er janvier 1930, p. 1). Mais c'est surtout le rosaire qui fut le soutien de sa vie spirituelle, et cela non seulement à ses derniers jours ; car aux environs de 1920, certains de ses amis qui furent plusieurs fois ses hôtes, le virent fréquemment égrener ses *Ave*, le soir, tenant à la main son chapelet et marchant lentement, les bras en croix. Il se montrait très généreux dans sa charité à l'égard du prochain, surtout s'il s'agissait de ses confrères, et à l'égard des œuvres, spécialement missionnaires ; mais il entourait ses dons d'une telle discrétion que la plupart sont restés inconnus même de ses plus intimes.

* *

Il se préparait ainsi au grand départ, dont de nombreux signes lui faisaient soupçonner l'approche.

Une première crise l'avait immobilisé en février dernier. Il l'avait surmontée peu à peu et nul ne pensait que son heure fût toute proche, quand une nouvelle faiblesse le cloua au lit le dimanche 1er mai 1955. Il avait, au cours des semaines précédentes, spontanément demandé à recevoir l'Extrême-Onction. Elle lui fut administrée ce dimanche soir. Pendant les premiers jours qui suivirent, il souffrait très peu, disait-il ; mais vers la fin de la semaine la douleur devint très vive. Sa sérénité restait entière. Sans cesse il multipliait les élans du cœur vers Dieu ou reprenait ses *Ave*. Il mourut le dimanche 8 mai, au début de la journée.

De très nombreux fidèles assistèrent au service funèbre, présidé par Son Exc. Monseigneur l'Evêque de Langres qui rappela avec émotion la carrière et les mérites du défunt.

Son corps repose maintenant dans le caveau de l'*Ami du Clergé* qu'il avait fait aménager au cimetière de Langres. Son âme est allée à Dieu devant qui, nous n'en doutons pas, elle a reçu, présentée par Marie qu'il avait tant priée, l'accueil réservé au serviteur fidèle qui a confessé sa foi devant Dieu et devant les hommes : *Euge serve bone et fidelis, quia in pauca fuisti fidelis, super multa te constituam : intra in gaudium Domini tui.*

F.-M. Catherinet.

* *

Dans l'impossibilité où nous sommes de répondre à toutes les lettres de sympathie qui nous sont parvenues à la suite du décès de notre Directeur, nous prions nos correspondants de nous excuser, et de trouver ici l'expression de notre très vive reconnaissance pour leurs prières et surtout pour les messes que beaucoup d'entre eux ont bien voulu offrir à Dieu à l'intention de notre vénéré et cher défunt.

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. « Les Mailles se rompent ». — II. La mort de Talleyrand. — III. Paul Claudel. — IV. Prisonniers de la Chine rouge. — V. Université communiste aux portes de Rome. — VI. Jeunesse marocaine. — VII. Rôle missionnaire de l'Occident. — VIII. Animaux momifiés de 500.000 siècles. — IX. La Mecque, le plus grand pèlerinage du monde arabe. — X. Agricol Perdiguier. — XI. Encore un mot sur l'orientation des Eglises.

I

« Les Mailles se rompent »

La Revue *Grands Lacs* de mars 1955 est tout entière consacrée à un pressant et poignant appel en faveur des missions du *Ruanda* et de *l'Urundi*. A maintes reprises, nous avons parlé ici même de ces deux pays, situés exactement à l'est du Congo belge. L'Urundi appuie ses territoires du sud-ouest au lac Tanganyka, et le Ruanda, ses territoires nord-ouest au lac Kivu. L'éditorial du numéro que nous signalons a pour titre « *les Mailles se rompent* ». Il est signé du P. Vincent de Decker, Père blanc d'Afrique. On a compris que son titre est une allusion à la pêche miraculeuse, dans l'Evangile. Il n'est que trop ordinaire que nous ayons à signaler des chrétientés, qui sont sous le pressoir de la persécution. Nous comptons 65 millions de catholiques derrière le rideau de fer ou le rideau de bambous. Il est bien entendu, si l'on en croit les régimes communistes, qu'ils jouissent de la plus parfaite liberté de conscience et de culte ! Mais les faits les plus douloureux viennent sans cesse démentir ces belles assurances. Nous aurons à en signaler quelques-uns, dans la présente Causerie : c'est, en effet, une rubrique qui ne chôme guère. Mais au Ruanda-Urundi il s'agit de tout autre chose. Les populations se jettent littéralement à la tête des missionnaires. Ceux-ci sont entièrement débordés. Ils ne peuvent plus suffire à la tâche. Ils appellent au secours. La pêche miraculeuse, mais la « pêche des hommes » promise par Jésus-Christ à ses apôtres, se renouvelle dans ces deux pays depuis 30 ans et le mouvement ne fait que s'accélérer. Ecoutons Mgr Bigirumwani, Vicaire Apostolique de Nyundo, au Ruanda-nord. Il écrit :

> « Combien de catholiques belges soupçonnent-ils que l'avenir spirituel des millions d'habitants du Ruanda-Urundi se décide aujourd'hui ?
>
> « Ces deux pays ont une population 15 fois plus dense que celle du Congo, et ces deux peuples aspirent à se convertir en masse : avec 100 missionnaires de plus au Ruanda-Urundi, le Ruanda et l'Urundi seraient chrétiens. C'est maintenant qu'il faut le comprendre. Nous n'avons pas le temps de nous tromper. Les âmes qui ne seront pas données à Dieu d'ici 10 ou 15 ans, risquent de ne l'être jamais ! »

Voilà qui est grave. Donnons des chiffres : leur éloquence est brutale.

Il y a au Ruanda-Urundi, 4 millions d'habitants en tout. En 1920, les chrétiens y étaient au nombre de 26.000. Aujourd'hui, à 35 ans de distance, il faut multiplier ce chiffre par 50 : 1.300.000 baptisés, sans compter ceux qui ont émigré. Mais ce qui est plus bouleversant, c'est qu'il y a près de 500.000 catéchumènes. Et bien que la préparation catéchistique ne se fasse pas au rabais, puisqu'elle dure 4 ou 5 ans, avec 840 séances de catéchisme, en moyenne, il faut compter que d'ici cinq ans, il y aura eu 500.000 baptêmes d'adultes. Il s'en fait en moyenne 2.000 par semaine, soit 100.000 par an. Il y faut ajouter 70.000 baptêmes d'enfants nouveau-nés de chrétiens. Voilà donc une chrétienté qui s'accroît de 170.000 âmes par an. Or, les missionnaires ne peuvent même plus suffire au ministère auprès de ceux qui sont déjà chrétiens. Il faut donc prévoir des prêtres pour les 170.000 chrétiens supplémentaires. Que demande-t-on ? Deux choses — sans parler de la prière qui passe avant tout —, 1° des prêtres ; 2° de l'argent. C'est qu'il faut bâtir des églises, il faut fonder des écoles, il faut construire des séminaires. Il faut 16 ans pour faire un prêtre indigène, mais à condition de pouvoir accueillir les vocations sacerdotales qui abondent. On a dû refuser 70 élèves au grand séminaire, en 1954, faute de place. Il faudrait normalement construire de toutes pièces, dix nouvelles missions par an, pour faire face aux 170.000 nouveaux chrétiens qui s'annoncent pour chaque année nouvelle, c'est-à-dire une dizaine de nouvelles églises, une vingtaine de nouvelles chapelles, une dizaine de presbytères, une dizaine de couvents pour Sœurs, une centaine de nouvelles écoles, etc. Et ce serait un minimum. Et voilà pourquoi le Ruanda Urundi pousse un cri d'alarme et supplie l'inépuisable charité catholique de venir à son secours !

Veut-on avoir une idée de l'organisation actuelle ? En Urundi, la surface moyenne d'une paroisse missionnaire est de 700 km², c'est-à-dire au moins 20 fois celle d'une paroisse moyenne française. Au cœur de la paroisse, résident les missionnaires. Chaque missionnaire a en charge de 23 à 30.000 âmes, se décomposant ainsi : 5 à 8.000 chrétiens, 2 à 4.000 catéchumènes, 15 à 20.000 païens. Tous les territoires qui entourent le centre paroissial lui-même relèvent directement du poste de la mission. Mais, au-delà de ces territoires, c'est-à-dire à plus d'une ou deux heures de marche, il y a des *succursales centrales*, de 4 à 8, en moyenne, et elles sont séparées les unes des autres par 3 heures de marche. Tout à fait à la frontière de la paroisse, se trouvent encore un certain nombre de *chapelles-écoles*, qui sont les avant-postes de l'apostolat paroissial. Donc, une mission compte trois échelons : 1° *poste-résidentiel*, avec l'église principale, la maison des missionnaires, l'école ou les écoles, les immenses salles pour l'instruction des postulants et des catéchumènes. — 2° La *succursale centrale* a une église, souvent provisoire, une école avec ses moniteurs, des salles de catéchuménat. Elle ne reçoit la visite du missionnaire, avec messe, que 10 à 12 fois par an. Mais les autres dimanches, il se fait un service divin, présidé à tour de rôle par les catéchistes, et qu'il est obligatoire, sous peine de faute grave, pour tous les chrétiens qui ne sont pas à plus d'une heure et demie de marche. — 3° Les *chapelles-écoles*, rattachées aux diverses succursales-centrales, possèdent une hutte de prière, quelques classes, des locaux

pour l'instruction des postulants, c'est-à-dire ceux qui font les deux premières années de préparation au baptême. En moyenne, chaque paroisse missionnaire compte 5 ou 6 *succursales centrales* et 30 ou 40 *chapelles-écoles.*

Ce qu'il faut bien remarquer pour se faire une idée du labeur qui incombe à chaque missionnaire, c'est que là-bas tous les chrétiens sont des pratiquants. Les six semaines avant Pâques peuvent être appelées du surmenage organisé. Tous les chrétiens se préparent à leur communion pascale par une retraite qui, naguère, était de 3 jours, mais qui a dû être réduite à 2. On s'arrange pour avoir de 500 à 600 retraitants à la fois. On peut ainsi les confesser tous en deux jours. « Huit heures de confession par jour, écrit la Revue. Jusqu'à 300, ça va... Après 400, ayez pitié de nous, Seigneur, et de ceux qui attendent encore ! » Il faut compter 500.000 retraitants par an. Chaque missionnaire, quand Pâques arrive peut chanter l'*Alleluia !* Il a, en effet, compté de 20 à 30 journées de retraites et de confessions !

Un signe frappant des dispositions qui règnent dès maintenant, dans tout le pays, c'est qu'il ne meurt que très peu de païens sans le baptême. Dès qu'ils sont malades, ils demandent le baptême et il est rare qu'ils aient besoin d'être instruits des conditions essentielles pour le bien recevoir. Le christianisme coule donc même dans les cœurs où on ne le voit pas encore régner en maître.

Autre signe très important : il fut question lors d'une inspection opérée dans le pays, au nom de l'O.N.U., de la création, dans le Ruanda-Urundi, d'écoles laïques. Le Conseil supérieur de l'Urundi s'y opposa. Et voici quelques-uns des arguments présentés par deux des orateurs de la région, un clerc et un grand chef :

« Les écoles officielles laïques... ne nous donnent aucune garantie pour l'éducation morale et chrétienne de nos enfants. Ce sont des écoles dites neutres, faisant abstraction de Dieu. Ceci n'est pas seulement contre nos convictions de catholiques, mais également contre la conviction intime des Barundi, pour qui *Imana* est le Maître souverain dont on ne peut pas faire abstraction... Les Barundi veulent avant tout l'éducation morale de leurs enfants. Ils ne voudront pas les confier à des écoles où il est fait complètement abstraction de Dieu. Le Murundi croit en *Imana* et a un besoin absolu de religion. Négliger ce fait serait ouvrir largement la voie à toutes les révoltes et à tous les excès. Que le gouvernement réfléchisse à ce qui se passe autour de nous, comme au Kenya — allusion aux Mau-Mau — avant de nous imposer des écoles sans religion qui ne donneraient pas une formation morale suffisante et prépareraient notre pays à l'anarchie. »

Et à l'unanimité, le Conseil supérieur, présidé par le Mwami, vota contre la création d'écoles laïques dans le pays, en ajoutant cette mention :

« Si le Gouvernement veut multiplier les écoles officielles, nous désirons que ce soient des écoles officielles congréganistes. »

Que nous sommes loin, chez nous, hélas ! d'un tel état d'esprit !

II

La mort de Talleyrand

Dans la *Revue des Deux-Mondes* des 15 mars et 1er avril, M. L. J. Arrigon a traité le sujet suivant : *La duchesse de Dino et les dernières années de Talleyrand.* Nous ne retiendrons ici que les pages qui parlent de la mort du grand diplomate, ancien évêque d'Autun. Rappelons cependant qui était la duchesse de Dino. Elle se nommait Dorothée de Courlande, étant la fille du duc Pierre de Courlande. Elle avait épousé, en 1807, à l'âge de 15 ans, Edmond de Talleyrand-Périgord, neveu du diplomate devenu alors prince de Bénévent. Elle s'attacha à son oncle par alliance et ne le quitta plus jusqu'à sa mort ; elle était séparée de son mari. Talleyrand s'était marié civilement à Mme Grand, femme de grande beauté, mais de peu d'esprit, dont il se sépara complètement en 1815. Sa nièce de Dino, très croyante, travailla de tout son pouvoir à ramener son oncle à la religion et à le réconcilier avec l'Eglise.

Talleyrand devait mourir le 17 mai 1838. Au début de cette même année, alors qu'il avait déjà 84 ans, il était toujours, ainsi que sa nièce, emporté dans le tourbillon du monde : rencontres, dîners, soirées, bals, visites, etc. Il avait en particulier « la rage de dîner en ville ». Chez le roi Louis-Philippe, chez les ministres, chez les ambassadeurs, etc. Il eut plusieurs défaillances. La duchesse de Dino, alarmée, résolut de faire appel à l'abbé Dupanloup. Elle le connaissait depuis plusieurs années. L'abbé Dupanloup avait dirigé à la Madeleine un catéchisme où l'on courait de tout Paris. C'était lui qui avait préparé Pauline de Périgord, la fille de la duchesse, à sa première communion, et il était resté son confesseur. Depuis septembre 1837, il dirigeait le petit séminaire de St-Nicolas-du-Chardonnet, où Renan devait entrer en 1838. L'abbé Dupanloup « était un prêtre distingué, élégant, bien disant, possédant un remarquable usage du monde, habitué à fréquenter la haute société et bénéficiant d'aristocratiques protections. » Ce fut à lui que la duchesse confia le soin de rouvrir à son oncle la voie du salut. L'accident le plus alarmant du prince avait eu lieu le 27 janvier 1838. Elle invita l'abbé Dupanloup à dîner, de la part de Talleyrand, pour le 6 février, qui était le jour de sa fête à elle, la Sainte-Dorothée. Dupanloup, très embarrassé, réfléchit, puis finalement déclina l'invitation en prétextant ses occupations et sa vie retirée.

— « Cet homme, dit aussitôt Talleyrand, ne sait pas son métier. Il a moins d'esprit que je ne croyais. Car il devait désirer pour lui et pour moi venir ici. »

La duchesse eut recours à l'archevêque de Paris, pour qu'il fît fléchir la résolution de l'abbé. Puis elle lui fit une nouvelle invitation. Il accepta donc pour le dimanche 18 février. Il y avait naturellement beaucoup de monde, dans les salons du prince, comme d'ordinaire. Dupanloup se fraya un chemin jusqu'à lui et le prince le fit asseoir à ses côtés :

« La conversation s'engagea, écrit Dupanloup, elle parut d'abord assez froide et on remarqua que la première demi-heure, qui fut de sa part bienveillante et polie, fut aussi un peu embarrassée. »

Ce n'était qu'une prise de contact. Le dîner suivit. Il s'y trouvait 20 invités. La conversation fut si brillante que Dupanloup, ébloui, écrivait, en sortant de là :

« Je ne sache pas que les rois soient plus rois dans leur intérieur que M. de Talleyrand ne le paraissait dans son salon. »

Ce soir-là, le prince eut l'attention de n'évoquer que des sujets religieux : souvenirs de St-Sulpice, éloge des Sulpiciens, tableau émouvant des épreuves endurées par l'Eglise au cours de la Révolution, évocations des prédicateurs célèbres entendus par le prince au temps de sa jeunesse, rappel touchant des épreuves supportées par le pape Pie VII.

— « J'étais, je le constate, écrit Dupanloup, saisi, stupéfait, presque entraîné. Je ne pus du moins, en sortant, m'empêcher de me dire à moi-même : voilà certainement une des plus édifiantes conversations qui se soient tenues aujourd'hui dans Paris ; il n'y manquait vraiment qu'une croix sur cette poitrine, pour me persuader que je conversais avec un des plus vénérables évêques de France. »

De son côté, Talleyrand disait, le soir, à la duchesse : « Votre abbé me plaît ».

Le 9 mars, Dupanloup retourne chez le prince. Conversation intéressante, comme toujours, mais sans que les questions brûlantes soient abordées. Une troisième visite « après Pâques » se passa de même. La duchesse de Dino, dans l'intervalle, avait vu Mgr de Quélen, archevêque de Paris, et discuté avec lui des conditions d'une rétractation de la part de Talleyrand. Il n'avait aucune difficulté sur le dogme, mais il hésitait à renier son action politique, et une première déclaration envoyée à Rome fut jugée insuffisante. On exigeait de lui qu'il répudiât formellement son serment à la Constitution civile du clergé et la consécration qu'il avait faite d'évêques constitutionnels. Une seconde déclaration fut acceptée par l'archevêque, mais il exigea cependant une forme « plus canonique ». Le 10 mai, au cours d'une sortie, le prince prit froid. Le 12, il avait la fièvre. Le 15, il était très mal et la duchesse envoya chercher l'abbé Dupanloup. Quand il entra, le Dr Cruveilher, qui soignait le malade, lui dit à l'oreille :

« Si vous pouvez quelque chose, faites-le tout de suite ; le temps presse... »

La duchesse de Dino multipliait les attentions. Sa fille, Pauline, présentait au prince la déclaration exigée par l'archevêque, en le suppliant de signer. A toutes les prières, il répondait : « Pas encore ».

« A dix heures du soir (du 16 mai), écrit le comte de Saint-Aulaire, dans ses *Mémoires*, Pauline de Dino demanda de nouveau à M. de Talleyrand s'il ne voulait pas signer les papiers qu'elle tenait à la main. Il répondit d'une voix ferme et résolue : « Je les signerai demain à six heures du matin. » — Demain peut-être ne serez-vous plus à temps, reprit timidement Pauline. — « Je suis toujours arrivé à temps, pour toutes choses dans ma vie », répliqua encore M. de Talleyrand, sans témoigner aucune émotion. »

Comment expliquer ce retard volontaire ? Très probablement ainsi : il y avait, dans le salon voisin, quantité de visiteurs. On épiait tout ce qui se passait auprès de lui. Il savait que s'il signait, aussitôt, à l'heure même, tout Paris allait clabauder sur l'événement. Les médecins avaient assuré que la nuit se passerait tranquille. Mais le lendemain matin, il comprit que le moment était venu de se décider. Par une fidélité bizarre à ce qu'il avait dit la veille, il demanda s'il était six heures du matin, et « sur la réponse affirmative qui lui fut faite, il prit la plume et écrivit assez longtemps au bas des actes dont on lui donna lecture. Quelques instants après, Mme de Dino sortit de la chambre et se laissa tomber en fondant en larmes dans un fauteuil, dans la pièce voisine. Elle tenait les papiers dans sa main et les laissa prendre par M. de Barante. »

Le prince mourut dans l'après-midi de ce 17 mai 1838.

On fit naturellement mille commentaires sur cette fin. En voici quelques-uns :

— « M. de Talleyrand a été mu par deux sentiments : ne pas donner le scandale d'obsèques dépourvues d'honneurs religieux et ne se convertir qu'à la dernière minute afin d'échapper aux sarcasmes du monde » (Casimir de Monrond).

— « Il désirait retarder le plus possible afin d'être bien sûr que cet instant serait le dernier de sa vie » (Sainte-Beuve).

— « Je ne lui pardonne pas d'avoir renié le dix-huitième siècle » (un ancien idéologue).

— « Il est mort en homme qui sait vivre » (Mme de Girardin).

— « Le prince qui tenait la place du roi de France s'est vu obligé d'assister à la mort de ce grand comédien » (réflexion de M. de Vitrolles, parlant de la visite de Louis-Philippe, qui, pour lui, « tenait la place du roi de France », car Vitrolles était légitimiste).

— « Après avoir roulé tout le monde, il a voulu finir par rouler le bon Dieu » (M. de Blancmesnil).

— « Je ne crois plus à aucune conversion, pas même à celle de la rente » (Un député du temps).

— « Enfin le vieux Talleyrand est mort. On me dit qu'il a été étonnant de maîtrise et de fermeté jusqu'à la fin... Savez-vous ce que Pozzo (di Borgo) disait à quelqu'un ici, en parlant de lui ? Il affirmait qu'il ne mourrait pas encore, parce que le Diable ne voulait pas l'avoir » (Victoria, reine d'Angleterre).

Mais le plus méchant de tous fut Châteaubriand, qui écrivit dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe :*

« La comédie par laquelle ce prélat a couronné ses quatre-vingt-deux années est une chose pitoyable... Il est venu mourir chez lui comme Dioclétien, en se montrant à l'Univers. La foule a bâillé à l'heure suprême de ce prince aux trois quarts pourri ; une ouverture gangréneuse au côté, la tête retombant sur sa poitrine, en dépit du bandeau qui la soutenait, disputant de minute en minute sa réconciliation avec le ciel... »

Arrêtons ici cet odieux déballage d'opinions humaines. Espérons que l'indulgence divine aura été plus grande que la méchanceté des hommes !

III

Paul Claudel

Le 23 février 1955, Paul Claudel est mort. Les journaux, les Revues, illustrées ou non, se sont emparés de lui, ont évoqué sa carrière, évalué son génie, cherché des termes de comparaison, pour lui, dans les grands poètes du passé. Il serait difficile de faire ici un dénombrement même sommaire des articles qui lui ont été consacrés. Je me bornerai à deux, et même principalement à un seul. Le P. D. Mondrone, S. J., dans la *Civiltà cattolica* du 19 mars, intitule son article : *Claudel personnage biblique*. Il veut dire qu'on trouve en lui un patriarche ou un prophète, qu'il est biblique au même sens que Michel-Ange, en certaines de ses œuvres. Il y a en lui une grandeur, une ampleur, une solennité, et en même temps une fraîcheur, une puissance de vision et une invention d'images, qu'on ne retrouve que dans la Bible. Il

ravit, il étonne, il surprend, il déconcerte, tour à tour. Le P. Mondrone cite des phrases de lui, qui justifient son jugement. Nous retiendrons surtout sa conclusion :

« A peu d'années de distance, la France a perdu deux de ses plus grands écrivains contemporains : André Gide et Paul Claudel. Deux artistes, deux mentalités, deux mondes diamétralement opposés. Le premier, un décadent, toute sujétion aux instincts les plus dégradants ; le second, un croyant, toute profession de fidélité à la loi divine. Gide a porté au front hautement le *signum bestiæ* et il en a répandu partout le scandale ; Claudel a crié hautement sa foi et son exemple a exercé d'incalculables influences de bien sur une immense partie de sa génération. La fierté dans le mal, la fierté dans le bien, deux aspects caractéristiques du pays qui les a produits. »

Le P. cite aussi parmi les dernières pensées de Claudel ces lignes à Arthur Fontaine :

« Il me sera doux, quand je serai sur mon lit de mort, de penser que mes livres n'ont pas ajouté à l'épouvantable somme de ténèbres, de doutes, d'impuretés qui affligent l'humanité, mais que ceux qui les lisent n'ont pu y trouver que des raisons de vivre, de se réjouir, et d'espérer. »

Et maintenant, j'ouvre *La Revue des deux-mondes* du 15 avril, et j'y trouve un article de Fernand Gregh, de l'Académie française, intitulé *Paul Claudel*. Ce sera Claudel jugé par un de ses pairs. Né en 1873, Fernand Gregh n'est plus un jeune. Il a préconisé un retour à la nature, loin du symbolisme et de ces recherches verbales qu'on appelle le « style artiste ». C'est un « humaniste », dans toute la force du terme. Il va nous parler de Claudel comme d'un « phénomène littéraire », qu'il a vu, il y a bien longtemps monter à l'horizon et dont il a suivi la constante ascension jusqu'à la fin. Il avoue qu'il fut de prime abord découragé, heurté, choqué par le genre claudélien. Et pourtant, dès les premières publications, derrière des outrances ou des bizarreries voulues, on discernait des beautés incomparables. Mais la grande révélation du génie de Claudel se produisit un soir de décembre 1912, dans un pauvre théâtre de Malakoff, par l'*Annonce faite à Marie*. Et Fernand Gregh cite un article qu'il fit alors pour dire son émoi :

« Voici une belle, une admirable soirée. Nous avons respiré le vent des cimes... M. Paul Claudel est un génie catholique et qui ne peut se définir qu'ainsi. C'est un homme du Moyen Age. Comme un disciple de saint Thomas d'Aquin, il ne vit que dans la pensée catholique, il ne conçoit rien qu'avec un cerveau catholique, ses tendresses et sa terreur même sont l'une et l'autre catholiques. Et on ne peut dire que sa vue soit bornée par le dogme le plus orthodoxe, puisque, à travers, il voit l'infini.

« C'est peut-être, parmi les plus hautes vertus de son art, cette qualité de nous restituer l'atmosphère même de la catholicité médiévale, que j'admire le plus en lui. Nous comprenons en l'écoutant comment s'est composée l'âme de la Pucelle. Est-il pour un écrivain français un plus bel éloge ? Je ne le crois point pour ma part. »

Cette admiration nous émeut en vérité et nous comble de joie. On avait tant dit que la religion chrétienne « rétrécit », qu'elle « éteint ». Sans doute nous étions sûrs du contraire, tout notre être protestait contre de tels blasphèmes. Mais quelle joie de voir éclater, dans un poète de génie authentique et que nul ne saurait récuser, la preuve évidente de la majesté que la foi catholique peut ajouter à une grande pensée humaine !

« Toute cette foi du Moyen Age, poursuivait Gregh, cet effort vers toujours plus de pureté et de charité, qui se traduit dans la matière même par le blanc élan des cathédrales en plein azur ; cet essai tenté par les hommes de se dépasser, et, à force de croire en Dieu, de devenir un peu divins, cet « air moral », si je puis dire, qu'à respiré la chrétienté d'alors et qui, pour faire suite aux grands exemplaires d'humanité qu'étaient les prophètes juifs et les philosophes païens, a nourri la race des nouveaux surhommes, la lumineuse et fière cohorte des saints, et, après les Ezéchiel et les Marc-Aurèle, a donné au monde les saint Louis et les Jeanne d'Arc, voilà ce que pendant trois heures, le 21 décembre 1912, dans une salle de l'avenue Malakoff, un homme d'aujourd'hui a rendu vivant et sensible à nos âmes. C'est une sorte de miracle. »

Et Fernand Gregh atteste que « tous sortiront, croyants et incroyants, enivrés d'une beauté nouvelle ».

La suite de l'œuvre de Claudel n'a pas démenti cette impression première. Il est tel de ses poèmes — *Les Cinq Grandes Odes*, notamment — qui domine la littérature de nos jours. Claudel a brisé tous les moules, dépassé toutes les conventions, dénoué toutes les chaînes. Et cela n'eût rien été, s'il n'avait eu le génie qui se suffit à lui-même. On a cru parfois marcher sur ses traces, par le simple mépris des règles. Quel enfantillage et quelle sottise ! Mais lui, écoutons-le définir son art poétique :

« O mon âme, il ne faut concerter aucun plan !
O mon âme sauvage, il faut nous tenir libres et prêts,
« O mon âme impatiente, pareille à l'aigle sans art !... Comment ferions-nous pour ajuster aucun vers ?... à l'aigle qui ne sait pas faire son nid même !
« Que mon vers ne soit rien d'esclave ! *mais tel que l'aigle marin qui s'est jeté sur un grand poisson*
« *Et l'on ne voit rien qu'un éclatant tourbillon d'ailes et l'éclaboussement de l'écume !* »

Cette image-là, c'est du Claudel tout pur ! Et cela, quand on l'a vu une fois, on ne peut plus l'oublier !

Et voici la conclusion de Fernand Gregh :

« Il est mort en pleine gloire, et méritée. Il laisse le souvenir d'un homme qui a pleinement réalisé une vie complète de citoyen et de poète et qui l'a menée jusqu'au bout avec la continuité, la fermeté, la franchise d'un mâle fier et simple, et une verdeur allègre miraculeusement gardée jusqu'à la fin. Et il laisse une œuvre où la postérité n'aura que l'embarras du choix pour trouver des beautés innombrables et qui nous rappelle que la lignée impériale, celle qui nous a donné des Rabelais, des Ronsard, des Corneille et des Hugo, n'est pas éteinte dans notre littérature, ni le sens de la grandeur — les lettres étant le miroir d'un peuple — dans le cœur trop méconnu du peuple français »[1].

IV

Prisonniers de la Chine rouge

J'ai sous les yeux, avec la date de mars 1955, un *Mission Bulletin*, rédigé en anglais et en français, et venant de Hong-Kong. En tête de ce numéro, je trouve un article en anglais du cardinal

[1] Je signale le brillant article de M. André Blanchet, dans *Etudes* de mai 1955, sous le titre : *Claudel à Notre-Dame*. C'est à lire.

Francis Spellman, intitulé : *Prisonniers de la Chine rouge.*

« Durant ma visite de Noël aux militaires de service en Corée, on discutait toujours beaucoup sur le cas des militaires retenus encore comme prisonniers dans la Chine communiste, comme de nos jours on discute de tout. L'horreur d'un lot de prisonniers chez les communistes n'est pas connue de beaucoup de gens et ne peut être ressentie avec intensité autrement que par une amère expérience personnelle ou par un contact étroit avec les faits eux-mêmes. »

Le seul aspect des prisonniers, quand ils reviennent des pays communistes, a quelque chose de terrifiant : des vêtements sales et en loques, des visages hagards et non rasés, des yeux qui ont l'air de dormir tout éveillés, des corps émaciés. Voilà ce qu'on voit. On est effrayé à la pensée que des créatures de Dieu puissent être réduites à cet état !

Et nous avons tort d'oublier qu'il y a encore des malheureux soumis à de tels traitements ! Le cardinal, lui, en a été hanté, après ce qu'il avait vu en Corée. A Hong-Kong, il a pu contempler deux hommes qui avaient été relâchés de la Chine rouge après 3 ans et demi de captivité. Ils portaient les traces évidentes des tortures subies à la fois dans le corps et dans l'âme. L'un d'eux, le Fr. Albert Sohier, a délivré son témoignage, dans le même numéro du Bulletin que nous citons, et il a tout résumé dans ce titre « Ils ont fait de moi un âne » ! Pendant plus de trois ans, en effet, on l'a traité comme un animal ! Le récit des sévices subis est quelque chose d'affolant. Quand on nous parle des camps de concentration allemands, nous sommes déjà jetés en pleine abomination. Mais la Chine rouge l'emporte sur le nazisme et sur la Russie rouge, dans l'art de torturer.

Mais ce n'est pas seulement ici la traditionnelle habileté du paganisme chinois, en matière de supplices, qu'il faut évoquer. Nous sommes des « scientifiques » de nos jours. Même les communistes chinois se réfèrent à des théories expérimentales de haute science. Le cardinal Spellman rappelle à ce propos la « Théorie de Pavlov ». Il s'agit d'un savant russe qui a expérimenté sur des rats et d'autres animaux ce qu'il appelle la *théorie des réflexes conditionnés*. Voilà un nom éloquent par lui-même et bien digne de l'ère atomique. Au fond, c'est une chose vieille comme le monde. La loi fondamentale, en effet, est la suivante : « Si l'on emploie avec constance et applique efficacement la force ou le châtiment, l'animal réagira en abandonnant ses instincts normaux pour se soumettre à la volonté de son maître. » C'est du *dressage* tout simplement. Depuis qu'il y a des hommes sur terre, ils ont employé cette méthode et pratiqué « la théorie de Pavlov ».

Mais les Russes ont poussé la théorie jusqu'à ses fondements philosophiques : l'homme spirituel, pour eux, n'est qu'une fiction. L'homme est un animal comme les autres. Il devra donc réagir comme tout autre animal, sous les méthodes de dressage. Il s'agira d'un simple « nettoyage du cerveau ». Ce nettoyage, on le pratique d'abord sur toute la population du pays tombé sous le joug communiste. Mais il est clair qu'il doit être beaucoup plus sévère et sans pitié à l'égard des prisonniers. L'esprit de ceux-ci est bien autrement encrassé ! Alors, il faut s'y acharner de toutes ses forces ! On comprend qu'en sortant de ces tentatives de « déshumanisation », il est des prisonniers qui restent comme éberlués et privés de leurs moyens mentaux, et que d'autres en viennent à chanter les louanges du communisme, qui les a torturés sans merci.

Peu à peu, toutefois, après la libération, ces malheureux retrouvent leur équilibre. Ils sont alors déprimés, atterrés, consternés pour avoir fait de fausses confessions de crimes jamais commis, souscrit à des aveux mensongers, participé à des propagandes absurdes. Cela est arrivé à des hommes intelligents, et même brillants, sous l'influence des tortures, car les communistes, pour libérer quelqu'un exigent l'aveu écrit de crimes imaginaires. Le cardinal a vu des missionnaires catholiques et aussi des protestants, qui ont été dans le cas indiqué. Ces prisonniers attestent que des chefs bouddhistes ou musulmans n'étaient pas mieux traités, car le communisme chinois déteste toute espèce de religion. Le communisme prend ainsi sa véritable figure : c'est la guerre à l'idée de Dieu, c'est la religion de la science opposée à la religion du salut.

Et c'est bien en vain que l'on oppose parfois ici le fait que ce sont des étrangers, en tant qu'étrangers, que le communisme chinois persécute. Il n'épargne pas davantage les indigènes, quand ils sont chrétiens et résistent aux nettoyages du cerveau. Parmi les prêtres qui sont morts dans les tortures, on compte 60 étrangers contre 106 Chinois, parmi les frères, deux étrangers contre 35 Chinois. Les prêtres européens revenus des geôles chinoises ont vu les Chinois plus mal traités qu'eux-mêmes. De plus, pour les Chinois il n'est jamais question d'expulsion, ni par conséquent de libération, sauf la soumission inconditionnelle aux volontés des communistes, c'est-à-dire l'apostasie. Nous pouvons considérer tous les Chinois croyants comme des prisonniers en Chine et prier pour leur délivrance.

Ceux qui sont revenus des prisons chinoises ont apporté leur témoignage. Toutes leurs attestations sont convergentes et constituent une évidence historique contre laquelle rien ne peut prévaloir. Et ces témoignages sont appuyés de photographies éloquentes, en sorte que les dénégations des Chinois, suivant lesquelles « en Chine communiste il n'y a pas de torture », sont convaincues de mensonge. On peut citer au contraire par milliers des cas très bien étudiés, desquels il ressort que le communisme chinois n'a aucune idée de la dignité de la personne humaine, et ne respecte aucune des règles des pays civilisés, en matière de liberté de conscience. Qu'un seul cas suffise : celui du P. C. Van Coillie.

Il fut arrêté en juillet 1951, subit 31 jours et nuits d'interrogatoire, presque sans arrêt. Chaque séance d'interrogatoire durait de 4 à 10 heures d'affilée. A la première séance, il nia que la Légion de Marie — bête noire du communisme — fût une organisation politique réactionnaire. Les boulets qu'il portait aux pieds furent alourdis du poids de 13 livres. Quand les interrogateurs épuisés s'arrêtaient, le prisonnier était reconduit à sa cellule, mais ses compagnons de cellule recevaient l'ordre de ne pas le laisser dormir et de l'assaillir sans répit. Il avait les mains liées derrière le dos et se trouvait ainsi sans défense. On le frappait, le souf-

flétait, lui jetait des objets au visage, en le sommant de confesser ses crimes. Et on le ramenait ensuite à la salle de l'interrogatoire. Ayant échoué dans leurs efforts, après 10 jours et nuits de torture, ils changèrent le directeur de cellule, et mirent à la place un ancien bandit expert dans l'art de faire souffrir. Le malheureux père entrant en agonie poussait des cris. On les étouffait, en plongeant des chiffons dans de l'ordure qu'on lui enfonçait dans la bouche. Il eut des hallucinations, et à certains moments ne savait plus ce qu'il disait et pas même ce qu'il pensait. C'est bien la méthode Pavlov, dans toute sa violence : mais Pavlov expérimentait sur des rats !

Au bout de 21 jours, le P. Van Coillie, complètement épuisé fut présenté à un juge, qui le traita très doucement, lui épongea le sang sur le nez et sur le visage, lui enleva son baillon, et lui offrit une tasse de thé. Sur une aimable invitation de ce juge, le P. admit que la Légion de Marie est réellement une organisation réactionnaire et qu'elle avait fait de l'espionnage pour le compte de pays ennemis ! Il fut donc renvoyé en prison, mais ses compagnons avaient l'ordre de le laisser en paix. On lui donna un papier et on lui commanda d'écrire « volontairement » la confession qu'il venait de faire ! Le Père déclare qu'au degré d'épuisement mental et physique où il se trouvait, il aurait signé n'importe quoi excepté un reniement de son Dieu et de sa Foi. Il fut très peu molesté durant les mois suivants. Mais il devait assister aux séances de « remodelage du cerveau ». Puis, on recommença la torture. Enfin, quand on le crut à point, on le somma de signer une reconnaissance de la vérité du communisme. Il écrivit au contraire : « Avec l'Eglise catholique, je combattrai toujours le matérialisme ». Il signa de son nom et de son empreinte digitale. Les tortures reprirent donc. Dans une nouvelle tentative, le P. Van Coillie signa ce qu'on lui demandait, mais en ajoutant : « Si vous me relâchez de Chine, je combattrai de toutes mes forces le matérialisme jusqu'à ma mort. » Enfin, au bout de trois ans, sans doute vaincus par sa résistance, et se contentant des signatures qu'ils lui avaient extorquées et suivant lesquelles il reconnaissait avoir été un espion, que la Légion de Marie est réactionnaire et ne s'occupe pas de religion, et avoir commis d'autres « crimes » mineurs, il fut expulsé de Chine, en juin 1954. Et ce cas-type n'est pas rare. Il donne un exemple frappant des procédés en usage dans la Chine rouge.

Dans le même numéro du *Bulletin* que je viens de citer, il faudrait lire : en français, cette fois : « *J'ai connu la Prison* », par le P. Eugène Lauzon, — Touchantes confidences d'un missionnaire à sa vieille mère ; — et *Le Travail forcé en Chine rouge*, par le P. Léon Trivière, article puissamment documenté, qui prouve qu'en Chine rouge le travail forcé est une institution d'Etat. Tout comme dans l'Allemagne nazie ; l'on nie cependant qu'il y ait en Chine des « camps de concentration », car il n'y a que « des centres de rééducation ».

V

Université communiste aux portes de Rome

« Le péril communiste pour l'Italie reste actuel et préoccupant : les cinq millions de suffrages réunis par les représentants du Kremlin, dans la péninsule, aux dernières élections sont un signal d'alarme. Mais les communistes sont les premiers à savoir que sur cette masse de votants ils ne peuvent guère compter, que jusqu'à un certain point. De là leur souci de préparer de nouveaux dirigeants qui sachent organiser et fanatiser ces masses flottantes. L'Ecole de Fratocchie et les autres, qui ont été créées par les communistes en Italie doivent avertir tout le monde que le bolchévisme, après avoir manqué sa tentative de conquête du pays au moyen d'un enthousiasme et d'un emballement superficiels, est maintenant engagé dans un travail en profondeur et qu'il doit être combattu et réfuté sur le même plan, si nous ne voulons pas que l'Italie devienne une colonie de Moscou. »

Le long avertissement que je viens de traduire de l'italien se trouve en tête d'un article d'Ardelio Balta, intitulé : *Aux Portes de Rome l'Université communiste*, dans la Revue illustrée des PP. de St-Paul, *Orizzonti*, du 27 février 1955.

La devise de la nouvelle Université est la suivante : « *Connaître le monde pour le transformer* ».

Il est clair que l'on ne va pas appliquer ici la théorie de Pavlov, dont j'ai parlé au paragraphe précédent. Ce ne serait pas prudent ! Mais le but est bien le même : « *transformer le monde* » !

Il ne s'agit à aucun degré de science spéculative, mais de *conquête* et de *révolution* mondiale. Cela ne l'oublions jamais.

L'Institut en question est installé dans l'ancienne villa Crissmayer. Là se trouvait naguère l'Ecole centrale du Parti, appelée « André Zdanov ». La villa se trouve sur la commune de Marino Laziale, dans une localité appelée Frattocchie, à un peu plus de 22 km sur la célèbre Via Appia, qui va de Rome vers le sud. La villa, entourée de vignobles coupés de quelques pins et d'oliviers, a été complètement transformée. On y a ajouté des cours, des champs de sport et tous les services nécessaires à un Institut moderne. On y a fait travailler tous les bons « camarades » architectes, entrepreneurs, maçons, céramistes, charpentiers, etc. Les fédérations de toute l'Italie ont participé à cette organisation. Celle de Pistoie, par exemple, a envoyé des équipes de jardiniers, qui ont renouvelé entièrement les terrains qui entourent les bâtiments de l'Université. Ceux qui ont la bonne fortune de pouvoir visiter l'établissement peuvent se rendre compte qu'on n'y a rien ménagé : grande salle centrale, salles de travail, salle à manger, grandes cours d'exercices. L'Institut peut recevoir 104 étudiants, logés dans des chambres à deux lits. Chaque chambre possède une bibliothèque spécialisée sur les « problèmes » d'une province italienne. Chaque bibliothèque est montée par une Fédération communiste provinciale. Il existe en outre une bibliothèque centrale, munie des ouvrages et revues d'intérêt général, et avec salle de lecture. Dans la salle appelée « lecture-musée », on trouve la télévision, des appareils scientifiques ; des tableaux rappellent de manière panoramique l'histoire de la nature, de la vie, de l'homme, tout cela d'après les théories marxistes. Chaque jour, on met à la disposition des élèves plus de cent quotidiens ou périodiques italiens et étrangers. L'Institut a été inauguré en janvier 1955, par le député Edouard d'Onofrio, responsable de la Commission centrale des Cadres et Ecoles du Parti. Les cours doivent durer ou six mois ou trois mois. Par la volonté formelle de Togliatti, les étudiants doivent appro-

fondir « deux ordres de problèmes » : la nature et les traits de l'impérialisme d'une part, et d'autre part la situation politique, économique et sociale de l'Italie d'aujourd'hui. On exige des études personnelles, avec des discussions entre petits groupes, et non plus dans de grandes assemblées, comme naguère. Il s'agit pour l'étudiant de pouvoir affronter les courants de pensée non-marxistes. Les cours semestriels ont un programme économico-politique, les cours trimestriels, un programme historico-politique. Il y a des exercices de « séminaire », pour l'étude du matérialisme dialectique et des sciences de la nature.

L'Institut est dirigé par le camarade Mario Spinella, avec des professeurs internes et externes, désignés par le Parti. On entre à l'Institut à la suite d'épreuves subies dans des écoles préparatoires. Le séjour à l'Institut est gratuit. En sortant de là, on est désigné, ou comme membre de Comité fédéral ou secrétaire, ou membre de Comité exécutif, etc. Le but à atteindre c'est la « formation collective », c'est-à-dire l'abandon de l'individualisme et le dévouement total à la collectivité. Pour donner une idée de l'œuvre déjà accomplie dans ce domaine, il suffit de dire que l'Honorable d'Onofrio a déclaré que des années 51 à 54, deux-cent-cinquante mille communistes ont fréquenté les 15.000 cours qui ont été donnés en Italie par le Parti, et 340.000 camarades ont assisté à des cours abrégés. On compte environ 400.000 camarades communistes ayant suivi des cours pour entrer dans les cadres du Parti, soit un sur 5 de ceux qui sont inscrits régulièrement au Parti. Il faut reconnaître l'immensité de cet effort, et se rendre compte de la gravité du péril qu'il constitue pour l'avenir de l'Italie !

VI

Jeunesse marocaine

M. Bernard Simiot, qui a une expérience personnelle approfondie des questions marocaines, essaie de nous informer de ce qui se passe dans ce pays. Nous entendons, en effet, tous les jours à la radio parler d'attentats à Casablanca ou en quelque autre centre urbain du Maroc. D'où vient cette continuelle agitation et à quoi tend-elle ? Sous le titre, *Espoirs et Tourments de la Jeunesse marocaine* l'auteur nous fait part de ses réflexions et il a fait de son étude un tirage à part largement diffusé, ce qui indique l'importance qui s'y attache (Revue *Hommes et Mondes*, de mars 1955).

Ce qui se produit au Maroc illustre de manière frappante l'ensemble des mouvements dont sont travaillés les peuples que nous appelons *neufs*. Ils veulent leur indépendance. Ils veulent qu'on les laisse faire leur bonheur par eux-mêmes, à leur guise, avec leurs passions, leurs querelles intérieures, leurs dissensions, leurs violences. Nous voyons du reste un exemple frappant de la chose au Viet-Nam. Et ces dispositions se couronnent en général d'une sorte de haine pour leurs alliés et moniteurs de la veille, les Français, à qui ils doivent tout ce qu'ils savent et même ce qu'ils sont.

Selon M. Simiot, c'est nous-mêmes qui avons provoqué ces agitations dont nous cueillons aujourd'hui les fruits amers. Comment cela ?

« Si la première manifestation du nationalisme au Maroc, écrit-il, s'est produite en 1930, c'est que, à cette époque, la première génération instruite dans les écoles françaises venait de parvenir à l'âge d'homme. Ce nationalisme, nous l'avions véhiculé dans nos fourgons, nos livres, nos journaux, nos discours, et nos propos en étaient pleins. Comme les jeunes générations pouvaient, seules, recevoir une culture occidentale par le fait que le Maroc était entré très tard dans le circuit de la civilisation moderne, elles seules découvrirent dans nos écoles le monde enchanté et jusqu'ici inconnu de la liberté, dont presque tous nos écrivains ont peint une figure idéale. »

Nous nous sommes présentés à eux, dans nos leçons d'histoire, comme un peuple chevaleresque, le paladin de la liberté dans le monde, le défenseur des droits des peuples, aussi bien que des droits de l'homme.

Mais quelle impression pouvaient faire de telles idées au Maroc ? Nous faisions tomber des doctrines du xx^e^ siècle sur un terrain resté au xiv^e^.

Ce fut une chance toutefois que la France ait été représentée par un homme d'esprit large et profond comme Lyautey. Il sut respecter les croyances ancestrales et partout où cela était possible utiliser les hiérarchies locales traditionnelles au service de l'œuvre de modernisation que la France avait à réaliser. Il ne laissa absorber par la jeunesse marocaine que les doses qu'elle pouvait supporter des idées contemporaines. Il surveillait avec un soin attentif les programmes, les élèves et les maîtres, dans les écoles de tout genre. Mais il était inévitable malgré tout qu'une nouvelle jeunesse se formât, qu'elle fût initiée aux aspirations si mélangées qui constituent la mentalité du monde civilisé d'aujourd'hui. Peu à peu, cette nouvelle élite prit connaissance des programmes et des livres en usage chez nous. Elle voulut avoir les mêmes diplômes, le même enseignement. La prudence de Lyautey fut abandonnée. Une rupture se produisit dans l'individu et dans la société du Maroc.

Dans l'individu d'abord !

« Que se passe-t-il dans l'esprit d'un jeune Marocain qui vient d'absorber notre culture ? Quand il rentre chez lui, après une journée passée au lycée, où l'on ne s'est préoccupé que de sa vie intellectuelle, *selon des méthodes d'éducation rationaliste et laïque* — c'est moi qui souligne — il retombe dans une société de type essentiellement théocentrique, où la religion s'imbriquant à tous les modes de pensée, les usages familiaux, les rapports politiques, juridiques et sociaux — et les commandant — lui apparaît comme une force de résistance contre laquelle il se débat. »

Voilà le drame. Le comprenons-nous ? C'est celui que nous avons eu chez nous, en plein christianisme, à mesure que le laïcisme scientiste a sourdement sapé les bases de la foi ancestrale. La crise du jeune Marocain est exactement la même que celle de Jouffroy écrivant à l'âge de 21 ans, son célèbre article du *Globe : Comment les Dogmes finissent !*

Tous les jeunes heureusement ne réagissent pas de la même manière. Il en est qui restent fidèles à la foi des ancêtres, même si cette foi a subi en eux quelque fêlure. Ils trouvent moyen de faire une alliance en eux-mêmes entre la raison et la foi, entre la science et la religion. Au Maroc, l'abandon de l'Islam apparaît à beaucoup comme un abandon de la nationalité elle-même. Mais il en est d'autres qui se trouvent comme écartelés entre la tradition et l'esprit moderne ou ce qu'ils croient tel. Et ce

qui aggrave le déséquilibre entre les générations, c'est que tous les Marocains qui le peuvent préfèrent venir faire leurs études en France, bien que le Maroc leur offre tous les moyens d'accéder à bien des diplômes identiques aux nôtres. Près de 300 étudiants marocains préparent des licences en France, contre moins de 200 au Maroc. Le Protectorat, du reste, alloue à chaque étudiant venant en France une bourse annuelle de 200.000 francs, alors qu'aux U.S.A. deux étudiants sur trois travaillent de leurs mains pour payer leurs inscriptions. Mais ce n'est pas tant la supériorité des études en France qui attire les jeunes Marocains chez nous, c'est bien plutôt le goût de l'indépendance, le désir d'échapper à l'atmosphère étouffante de la famille. Le jeune Marocain évolué se sent étranger chez lui, parce qu'il s'y sent lié, enchaîné, asservi par des impératifs quotidiens qu'il ne peut plus admettre !

Un Marocain âgé d'une trentaine d'années, et qui réside chez nous, en qualité d'ingénieur-chimiste, M. Driss Chraibi, a publié dernièrement à Paris, un livre curieux : *Le Passé simple*, qu'il a dédié à M. François Mauriac. C'est un cri passionné et continu de révolte comme nous n'en avons jamais entendu chez nous, et auprès duquel les pages terrifiantes de Jules Vallès ou de M. Hervé Bazin font figure « de sirops d'orgeats ». Dans son roman, qui est une autobiographie, M. Chraibi frappe à coups de fouet contre tous les souvenirs de sa jeunesse, passée dans la maison familiale de Casablanca. Il y montre son père, riche négociant, qu'il appelle le *Seigneur*, sous les traits d'un despote brutal, qui frappe ses enfants avec tant de sauvagerie qu'il tue un jour le plus faible, traite sa femme comme une bête de somme et de reproduction, et va régulièrement étaler son pharisaïsme à la mosquée. Tous les petits détails de la vie intime sont, dans ce livre, moqués, bafoués, cinglés, démolis, avec une colère écumante et une violence haineuse. Il y a là des lueurs infernales. M. Chraibi a beaucoup lu Sartre et Miller, médité sans doute aussi la parole de Dostoïewsky : « Quel fils n'eut jamais la tentation de tuer son père ? » Certains passages de son livre ne peuvent, dit Simiot, être cités en aucune langue, pas même en latin ! Il n'épargne personne, ni sa mère, ni ses frères, ni son oncle, ni les jeunes nationalistes étiquetés « une génération de pommes pourries », ni même l'ancien sultan. Ce M. Chraibi est le révolté à l'état pur ! Il a sûrement forcé les couleurs. Mais son cas est quand même révélateur.

Ce qui doit nous faire réfléchir, devant un tel livre, ce n'est pas tel ou tel détail, mais la masse de ces jeunes gens qui se dressent « vipère au poing » contre leurs pères entêtés dans leurs préjugés et leur autorité ! Interrogés sur ce livre, des jeunes Marocains ont dit : c'est un tissu de mensonges et de sacrilèges, une mauvaise action. D'autres : Tout ce qu'il dit est vrai et nous en avons souffert comme lui !

Il est sûr que la famille marocaine traverse une crise redoutable. La libération des femmes va engendrer un bouleversement total. Jusqu'à présent, la femme marocaine était tenue dans l'ignorance. Les jeunes Marocains, qui ont pris contact avec la France, ne veulent plus pour les femmes de chez eux de cette état d'esprit. Ils ne peuvent plus « se contenter de ces poupées de chiffons, ignorantes, superstitieuses, bavardes, incapables d'élever un enfant ou d'échanger une idée ». Il a donc fallu, en dépit des oppositions, ouvrir l'instruction aux jeunes filles. La transformation de la famille est déjà en cours et elle se produit vite. Il y a dès à présent au Maroc plus de femmes dévoilées qu'en Algérie.

« Alors que leurs sœurs étaient encore confinées au harem, il y a cinq ans à peine, on a vu des jeunes filles, lors des dernières émeutes de Fès, juchées, cuisses nues, à califourchon sur les épaules de leurs camarades masculins et hurlant des slogans véhéments... »

Il s'agit beaucoup plus d'une révolution sociale que d'un fait politique passager.

Faut-il pour autant désespérer sinon de l'avenir du Maroc, du moins de l'avenir de son association pacifique et féconde avec la France ? M. Simiot ne le pense pas. Mais il est temps d'agir, temps d'avoir une politique saine et résolue. Jusqu'ici ce sont les citadins seulement qui se sont modernisés et dont beaucoup sont des révoltés. Mais une relève semble s'annoncer : les populations des campagnes commencent, elles aussi, à s'instruire. Il y a lieu, à coup sûr, de tenir grand compte du « nationalisme » marocain. Nationalisme ne veut pas dire antifrançais. Un Marocain, M. Temsemani, a écrit récemment dans le *Monde* ces lignes que l'on voudrait voir partagées par un grand nombre de ses compatriotes :

« On oublie aisément l'existence au Maroc de jeunes Marocains évolués, imprégnés d'idées démocratiques, réalistes et patriotes à la fois, convaincus que leur pays, jeune, vigoureux et neuf, ne peut évoluer tout seul, et que la solution réside seulement dans le cadre d'une interdépendance et d'une politique d'association avec la France. Ces jeunes Marocains refusent obstinément de se laisser entraîner par des partis totalitaires dans le sens d'une politique hasardeuse qui les amènerait à s'identifier à ces Etats moyenâgeux du Moyen-Orient, pour lesquels l'indépendance est synonyme de dictature, et liberté synonyme d'anarchie. Au Maroc, le régime que veulent construire les nouvelles élites, est celui d'un ordre sans dictature et d'une liberté sans anarchie : ces principes étant en opposition avec ceux qui règnent au Moyen-Orient, c'est donc en se rapprochant de l'Occident que le Maroc suivra sa vocation rentable. »

Et le même auteur conclut :

« Que la jeunesse marocaine soit contre la féodalité et le charlatanisme religieux, c'est là une affirmation que nul ne peut contester ! Que cette jeunesse exige que tous les éléments valables du peuple soient en mesure de participer à l'instauration d'un régime nouveau, nul doute ne doit subsister là-dessus ! Mais que le Maroc tombe entre les mains d'un parti unique, dont les adhérents prétendent, contrairement à la vérité, refléter l'opinion publique, c'est là une éventualité qu'aucun jeune ou vieux Marocain de bon sens ne pourra jamais admettre. »

Il y a donc une *voie moyenne* entre le nationalisme exagéré, exacerbé qui ne veut plus de coopération avec la France, et un nationalisme sage et large qui comprend tout le profit qu'il peut et doit encore tirer de notre amitié et de notre expérience. M. Edgar Faure a dit avec raison, que nous devons maintenant aider le Maroc à « *moderniser son nationalisme* », c'est-à-dire à le développer dans le sens des grands mouvements mondiaux modernes. Liberté bien comprise, ou totalitarisme marxiste ! Il faut choisir !

VII
Rôle missionnaire de l'Occident

En relation étroite avec ce que l'on vient de voir au Maroc, on peut se poser avec le R. P. Daniélou dans *Etudes* de mai 1955, cette grave question : *L'Occident chrétien a-t-il encore un rôle missionnaire ?*

Nous entrons, en effet, dans une période nouvelle, on n'en peut douter. L'évolution politique des pays de mission est en pleine activité. La colonisation a marché jusqu'ici de pair — en partie tout au moins — avec l'évangélisation. La colonisation est en train de disparaître. L'évangélisation va-t-elle faire de même ? Le nationalisme qui éclate partout prend partout aussi des airs de xénophobie. La présence de missionnaires apparaît aux peuples jeunes comme une prétention, de notre part, à une supériorité qu'ils n'acceptent pas volontiers. Partout les chrétiens eux-mêmes veulent des prêtres de chez eux. Et l'Eglise comprend si bien ce désir qu'elle pousse de toutes ses forces à la création des clergés indigènes. L'Eglise « n'est liée exclusivement à aucun peuple, à aucune culture ». Elle est catholique au sens propre du terme, c'est-à-dire universelle. Il faut bien reconnaître toutefois que le christianisme a revêtu, bon gré mal gré, certains des traits de culture des pays d'où il est parti à la conquête des régions les plus lointaines. L'évangélisation a été très mêlée et très liée à l'influence occidentale. Le christianisme, par le fait même, est encore senti comme « un corps étranger», dans les grandes cultures de l'Orient, au Japon, en Chine, dans l'Inde, notamment. De fait, on peut soutenir que seule, jusqu'ici, la civilisation occidentale, a été profondément christianisée. On ne peut pas étudier l'histoire de notre civilisation, de notre art, de notre littérature, sans trouver à chaque pas l'action de la religion chrétienne. Il en est tout autrement en Orient, où, au contraire, on ne rencontre absolument aucune trace du christianisme dans l'histoire de la philosophie, de l'art ou de la littérature. Nous n'avons pas encore donné au christianisme des *modes d'expression* conformes aux tempéraments nationaux des autres pays. Cela commence à peine pour la peinture, par exemple. Et nous avons quand même un petit choc quand nous contemplons les peintures japonaises, chinoises, ou africaines surtout, représentant des scènes qui nous sont familières : la Nativité du Christ, l'Annonciation, la Crucifixion, etc. Et pourtant, le christianisme doit se traduire dans toutes les langues et par tous les moyens d'expression. Nous avons adapté la révélation divine — venue à nous par l'hébreu ou le grec — à nos langues européennes. Il y a un travail analogue à faire pour les langues asiatiques et africaines.

C'est dans cette tâche sans doute, qu'il y a encore une grande œuvre à accomplir pour nos missionnaires.

Mais précisons bien : d'une part, les clergés indigènes, bien qu'en voie de formation, restent encore insuffisants en nombre, de sorte qu'on ne peut dire que la mission évangélisatrice de l'Occident soit terminée. Au début de cette Causerie, nous avons donné un frappant exemple de cette nécessité de notre action missionnaire. Dans les années même que nous vivons, il faut et tout de suite cent missionnaires au Ruanda-Urundi, pour franchir une étape décisive. En Océanie, il est encore des lieux où le clergé indigène n'a pu se former. En Amérique du sud, le clergé indigène a besoin de notre concours. Sans doute, la France a peine désormais à se suffire comme clergé. Elle a fourni longtemps les 3/4 des missionnaires dans le monde. Mais il reste encore des pays comme l'Irlande ou l'Espagne qui peuvent fournir des prêtres à l'étranger. D'autre part, il faudra encore longtemps pour que les clergés indigènes comptent dans leurs rangs les théologiens, canonistes, philosophes, dont ils ont besoin. Ce qui serait aussi souhaitable, ce seraient les échanges entre les divers clergés nationaux.

« Il est désirable, écrit le P. Daniélou, qu'il y ait en France des prêtres chinois ou africains, qui exercent leur ministère auprès des chrétiens de France, comme il y a des prêtres français auprès des chrétiens de Chine. »

Et il y a encore un autre point de vue : l'Europe qui est en train de perdre son emprise politique sur toutes ses anciennes colonies, garde une emprise prodigieuse et même croissante sur elles dans le domaine culturel. C'est ce que nous disions tout à l'heure à propos du Maroc. Les Marocains veulent leur indépendance. Mais les meilleurs d'entre eux et les plus intelligents se rendent compte que notre culture est supérieure à la leur. Malheureusement, on a une tendance à confondre la civilisation avec le progrès technique. Il n'y a pas d'erreur plus grave que celle-là ! Et le problème pour le monde entier est dès lors le suivant : *qui l'emportera de l'Occident chrétien ou de l'Occident matérialiste?* Ce ne sont pas les antiques civilisations d'Orient ou d'Afrique qui sont capables, à elles seules, de résister à la poussée de la technicité matérialiste.

« Seul l'Occident chrétien, écrit le P. Daniélou, pourrait sauver l'Orient de l'Occident matérialiste... »

Or ici l'enjeu est immense. Si l'Occident doit renoncer à l'impérialisme, il ne doit s'attacher que plus fortement à sa mission spirituelle. C'est en lui seul que réside le salut de l'univers, non seulement le salut éternel, mais le salut temporel lui-même. Et il a à changer ses méthodes sur bien des points. Le P. Daniélou n'hésite pas à dire que l'Occident « a mauvaise conscience ».

« En effet, dit-il, depuis trois siècles il a eu les mains libres. Et il a mauvaise conscience devant l'usage qu'il a fait de ce pouvoir. Car, à côté de bienfaits certains, d'une élévation incontestable du niveau de civilisation, ce qu'il a apporté aux peuples de couleur, ça été trop souvent non un ordre chrétien, mais une exploitation sordide, un racisme simpliste, la corruption de ses mœurs. L'Occident chrétien porte pour une large part la terrible responsabilité des fautes qui ont accompagné trois siècles de colonisation. »

Ce sont là des constatations terribles à faire mais indispensables. Le P. de Las Casas les faisait déjà de son temps. Elles ne sont pas moins véridiques de nos jours.

L'Occident chrétien a enfin à se remettre lui-même dans la ligne de sa civilisation originelle. Quand nous disons : *France, pays de Mission?* c'est que nous savons bien qu'il faut pousser un cri d'alarme. Et nous nous demandons quel est le pays chrétien d'Occident actuel qui n'aurait pas, dans

nè certaine mesure, à pousser le même cri. Et même si nous répondons, non sans raison : la France est bien plutôt un pays de missionnaires qu'un pays de mission, il faut bien reconnaître que les exemples de chrétientés magnifiques, telles que nous les avons vues plus haut, en Ruanda-Urundi, nous donnent des sentiments d'envie.

Mais si nous savons surmonter nos crises spirituelles, triompher chez nous du matérialisme dégradant et rapetissant, revenir à la grande tradition occidentale chrétienne, alors notre mission évangélisatrice dans le monde restera toujours magnifique. « Il reste vrai, dit fort bien le P. Daniélou, que c'est en Occident que l'humanité a acquis, non sans peine, certaines valeurs universelles, aussi universelles que celles de la science, valables pour tous les esprits, et que l'Orient ou l'Afrique n'ont jamais découvertes d'une manière aussi profondes : sens de la personne, de la création, de l'histoire. » Et la mission de l'Europe sera de maintenir cet acquis impérissable [2].

VIII

Animaux momifiés de 500.000 siècles

Le Museum exposera bientôt en permanence sa collection, unique au monde, de 4.000 pierres d'ambre. C'est Pierre Gendron qui nous dit de quoi il s'agit, dans *Science et Vie* de mai 1955, sous ce titre : *Des Animaux momifiés vieux de 500.000 siècles.*

L'ambre est une substance presque mystérieuse, qui possède un parfum subtil, une tiédeur incompréhensible, et on la recherchait jadis plus que l'or en raison des propriétés qu'on lui attribuait. On croyait que c'était de l'urine de lynx solidifiée. On sait depuis un siècle que c'est la sève résineuse d'un conifère qui poussait dans les régions de la Baltique, au début de l'ère tertiaire, c'est-à-dire, il y a environ 50 millions d'années. L'ambre est donc la plus ancienne matière plastique du globe.

Le commerce de l'ambre remonte à l'antiquité. Néron envoya des messagers au pays de l'ambre. On regardait ce pays comme une sorte d'Eldorado. Les grandes voies commerciales du Moyen Age vers la Baltique avaient principalement pour objectif la conquête de l'ambre. On l'appelait « l'or de la Baltique ». Un Anglais, Maurice W. Bursey, après avoir été commis-voyageur des mines d'ambre de Prusse orientale, durant 50 ans, a vendu toute sa collection au Museum français. Maintenant ce sont les Russes qui exploitent les gisements à ciel ouvert qui sont formés d'une mince couche bleue de terre s'étendant sous la moraine glacière entourant le port de Königsberg.

Au début du tertiaire, le nord de l'Europe était recouvert par la mer. Mais il se produisit une poussée interne, donnant naissance à des montagnes. Des îles se formèrent dans la Baltique. Dans ces îles des conifères non identifiés ont durant des siècles laissé couler leur résine sur le sol, et cette résine solidifiée est justement ce que nous appelons l'ambre. Dans l'ambre fossile se sont englués des plantes et des insectes. Ce sont ces vestiges qui, actuellement, intéressent le plus les savants. On croit que le climat du lieu était alors subtropical. A leur grande surprise, les savants ont retrouvé dans cette faune et cette flore des espèces toutes semblables à des types de mouches et d'insectes vivant actuellement en Amérique du Nord, au Japon et dans la Chine du sud. Une araignée saisie sur sa toile par un jet de résine, il y a des millions d'années, a permis aux paléontologistes de déterminer les espèces qui vivaient alors et de constater qu'elles différaient très peu de celles qui hantent aujourd'hui certaines forêts subtropicales. Parmi les empreintes ainsi conservées, on reconnaît très facilement des fourmis, termites, moustiques, coraux, algues, fleurs et feuilles admirablement conservés. Même des bulles se trouvant dans l'ambre ne sont autre chose que de l'eau et des gaz également fossiles ! Ces gouttes d'eau, soit libres, soit enfermées dans les vésicules de certaines algues, sont analysées actuellement par des chercheurs anglais, qui espèrent pouvoir ainsi percer le secret de la composition des océans de l'ère tertiaire.

Le poids spécifique de l'ambre est voisin de celui de l'eau de mer. C'est ce qui explique que des morceaux d'ambre arrachés par les tempêtes aux falaises aient pu être entraînés entre deux eaux jusqu'en Suède ou au Danemark. Il fut un temps où c'étaient des pêcheurs qui recueillaient l'ambre. Au surplus, cette densité de l'ambre est un moyen de le reconnaître. S'il flotte dans une solution d'eau salée d'une densité située entre 1,05 et 1,09, c'est bien de l'ambre. S'il coule, il est faux.

Les bouleversements géologiques ont modifié les conditions d'écoulement et de solidification de la résine d'ambre, ce qui explique les variétés de couleur qu'il présente, allant d'un jaune blanc et transparent au brun rougeâtre, en passant par toutes les nuances intermédiaires. Naturellement, il est des variétés plus estimées que les autres. En Orient et en Afrique on préfère l'ambre blanc. Les bijoutiers recherchent « l'ambre bâtard » dont les nuances vont du bleuâtre au jaune clair. Il y a aussi des ambres très rares, qui sont verts, bleus, rougeâtres, très estimés des collectionneurs.

Un médecin suisse, le Dr Rudolf Steiner, croit avoir démontré que l'ambre a réellement des propriétés thérapeutiques. L'ambre, d'autre part, absorbe les sécrétions acides de la peau, ce qui explique pourquoi les colliers d'ambre deviennent peu à peu opaques. L'ambre est très mauvais conducteur de la chaleur, ce qui fait qu'un bijou d'ambre, même par un grand froid, donne l'impression de la tiédeur. D'autre part, l'ambre ne coagule pas le sang, ce qui le fait utiliser dans les appareils de transfusion sanguine.

Chauffé à 170°, l'ambre devient mou comme du caoutchouc, ce qui permet de l'étirer, de l'épurer, de le travailler à volonté. On en fabrique des tiges, des fume-cigarettes, des bouts de pipe, des bijoux variés. A partir de 290° jusqu'à 420°, l'ambre fond et se décompose. On en tire une colophane d'am-

[2] Pour se faire une idée de l'immensité de cette tâche et de ce qui doit être maintenu, il convient de lire le tome Ier de la splendide *Histoire de la Pensée*, par Jacques Chevalier, Paris, Flammarion, 1955. Ce tome sera suivi de deux autres. Il ne traite que de la *Pensée antique*. Mais il fait fort bien voir que ni l'Inde, ni la Chine, ni l'Egypte n'ont pu accomplir dans le domaine de la pensée ce qu'ont fait en commun : le christianisme, l'hellénisme, la culture latine. Nous sommes les dépositaires de cet héritage. C'est le patrimoine de l'humanité tout entière. Il ne peut périr que par le *matérialisme marxiste.*

bre, qui est fusible dans les huiles et produit des vernis incomparables. Les chimistes ont essayé mais en vain de fabriquer de l'ambre synthétique. La nature, là encore, est plus forte que notre technique. L'ambre avait des propriétés antiseptiques qui en ont fait un embaumeur incomparable et c'est cela qui nous permet d'avoir une vue de la faune et de la flore du tertiaire. On y a trouvé jusqu'à des plumes d'oiseau, des ongles et des poils de mammifères, qu'on croit être des écureuils, et qui étaient couverts de poux.

C'est donc une sorte de musée d'histoire naturelle de l'ère tertiaire.

IX

La Mecque, le plus grand pèlerinage du monde arabe

« Dieu a imposé aux hommes le pèlerinage au Temple à quiconque a le moyen de s'y rendre. »

Ce verset du Coran fait une loi à tout musulman de faire au moins une fois dans sa vie le pèlerinage de la Mecque. Chaque jour, cinq fois par jour, 350 millions de musulmans dispersés par toute la terre se tournent vers la Mecque pour prier. Chaque année, on estime à 300.000 le nombre des pèlerins qui s'y rendent — comparer avec le chiffre de Lourdes, l'an dernier : 3.500.000. — Il est interdit, sous peine de mort, aux non-musulmans d'entrer dans la ville. C'est un musulman photographe, M. Djamal Tchanderli, qui a pu photographier toutes les grandes scènes de ce pèlerinage, dont le même numéro de *Science et Vie*, présente un tableau, sous le titre même en tête de ce paragraphe. L'article est signé de M. Gaston Wiet, professeur au Collège de France.

Le pèlerinage à La Mecque se place toujours au mois du Dhoul-Hididja, entre le 7 et le 13. Mais comme il s'agit d'un mois lunaire, il se déplace selon les années et tombe soit en été, ce qui rend le pèlerinage accablant, soit en hiver. En 1919, il n'y eut que 22.000 pèlerins, mais en 1927, ils furent 225.000 et maintenant nous l'avons dit, on estime à 300.000 leur nombre annuel. Ils arrivent de tous les points de l'horizon. On en signale qui sont partis à pied en gagnant ou mendiant leur pain le long des routes, se sont mariés au cours du voyage, et arrivent à La Mecque avec toute une famille, après des années de chemin ! A La Mecque, tous parlent l'arabe, qui est, selon eux, la langue de la révélation divine et ils ne forment plus qu'un seul peuple. L'interdiction pour les non-musulmans d'accéder à La Mecque est rigoureuse. Elle remonte à Mahomet, 2 ans avant sa mort. Elle a été renouvelée, le 24 février 1950, par un décret du gouvernement séoudite, disant que « le gouvernement n'est pas responsable de la vie des non-musulmans qui pénétreraient dans les Lieux-Saints ». Assurément, il y a eu des violations de la loi, mais sous costume musulman. Il y a même eu des curieux qui pour pouvoir y accéder, se sont convertis à l'Islam, ce qui ne leur a pas toujours permis de faire le pèlerinage sans difficulté. En 4 siècles, on ne connaît qu'une dizaine de chrétiens ayant réussi à pénétrer à La Mecque et à en revenir, ce qui était le plus malaisé.

La cité de La Mecque s'étend dans une vallée étroite et sablonneuse, orientée nord-sud. Au centre de la ville, un peu à l'est, on aperçoit la mosquée. On entre dans la ville par 23 portes, réparties sur 4 façades. A l'extérieur, 7 minarets se dressent. Au centre de la ville, s'élève une bâtisse cubique de 15 m. de haut, sur 12 m. de large et 10 de long. C'est la *Kaaba*, un mot qui signifie « cube », ce qui est la forme du monument. La Kaaba est toujours recouverte d'une immense toile de soie noire, qui ne laisse apercevoir que le socle à 25 cm du sol. Ce cube énorme voilé de noir donne à la ville entière un aspect étrange. Le moindre vent fait onduler lentement la tenture, retenue par des cordes assez lâches par le bas. L'intérieur de la Kaaba ne consiste qu'en une pièce et ne contient rien d'artistique. Dans l'angle oriental de la Kaaba, à 1 m. 50 du sol, se trouve encastrée la fameuse *Pierre Noire*, qui est une relique antérieure à l'Islam. Cette pierre dont l'origine n'a pu être précisée et dont la nature géologique est mal connue, est brisée en plusieurs morceaux enchâssés dans un cercle d'argent.

« Elle était blanche à l'origine, dit la tradition, mais elle a été noircie par les péchés des millions de fidèles qui l'ont embrassée. »

Cette Pierre Noire fut volée en 930 par les Carmathes — secte musulmane communiste — et elle ne fut ramenée qu'en 951.

Pour que son pèlerinage soit valide, le musulman doit avoir l'intention réfléchie de l'accomplir avec toutes les cérémonies qui le composent. Le pèlerin doit réciter souvent tout haut la prière suivante :

« Me voici vers Toi, Toi qui n'as point d'associé ; me voici vers Toi, car la louange et l'hommage ne sont dus qu'à Toi ; Tu détiens la puissance, Toi qui n'as pas d'associé. »

Il porte un costume spécial ; un pagne autour des reins, et par-dessus une étoffe, le tout est blanc et non cousu, comme le linceul du musulman le sera. Ce costume le fait donc penser à la mort. Il doit avoir la tête nue et porter des sandales ou garder les pieds nus. Quand le pèlerinage tombe en été, c'est un voyage épuisant. Le sable est partout brûlant. Dans l'intérieur du sanctuaire, les desservants sont obligés d'arroser constamment le sol. Les pèlerins sont autorisés à porter une ombrelle, mais cela demeure un luxe. Les règles du pèlerin sont ainsi exprimées, dans le Coran :

« Pour qui s'acquitte du pèlerinage, nulle galanterie, nul libertinage, nulle discussion au cours du pèlerinage. Le meilleur viatique est la piété. Ne considérez point comme licite le gibier tué alors que vous êtes sacralisés ». — « Avant le jour du sacrifice, ajoute un recueil canonique, le fidèle ne doit ni se raser la tête, ni s'arracher un poil du corps, ni se couper un ongle. »

Le pèlerin entre dans la Mosquée de La Mecque par la Porte du Salut, angle sud-est de la ville. De là, il se dirige vers la Pierre Noire qu'il baise, ou, si la foule l'en empêche, touche du doigt ou d'un bâton. Puis il fait sept fois le tour de la Kaaba, par un déambulatoire traditionnel. La rue principale de la ville est encombrée par une cohue invraisemblable, qui trépigne, crie, appelle, s'époumonne. Les fidèles lancent vers le ciel sans arrêt des prières, des invocations des actions de grâces A l'intérieur de l'enceinte sacrée, de pieux musulmans, assis, méditent et lisent.

Tout ce qu'on vient de dire n'est qu'un préambule. Un sermon, au soir du 7 Dhoul-Hididja donne le programme des cérémonies essentielles des jours suivants. Le 8, jour de l'Abreuvement, les pèlerins se munissent d'une large provision d'eau et font boire leurs montures. De grand matin, ils se mettent en route pour Mina, à 8 km de La Mecque. On y va à pied ou avec une monture. Là a lieu la prière de midi. Le lendemain 9, on doit aller à Arafa, à 6 km plus à l'est. On peut donc dresser sa tente à Mina, et en partir dès l'aurore, après la prière du matin. A Arafa, la prière de midi est suivie d'un sermon, après quoi les pèlerins restent sur place debout jusqu'au soir. C'est « la halte », le point culminant du pèlerinage. Alors, on médite, on prie, on pleure ses péchés tout haut, on se frappe la poitrine, on adore en silence, sans cesser de pleurer. Cette prière collective est généralement d'une ferveur intense.

Au coucher du Soleil, les pèlerins se précipitent en revenant sur leurs pas, afin de se trouver, le 10, à Mouzdalifa, à mi-chemin entre Arafa et Mina. Il y a une telle ruée que les accidents sont nombreux. Il n'est pas rare qu'il y ait des personnes écrasées. Les plus pieux ne dormiront pas de la nuit, car un grand docteur de l'Islam a dit :

« Vivre cette nuit dans la prière est l'une des meilleurs offrandes que l'on puisse faire à Dieu. »

La journée du 10 est très chargée. On se munit de trois petits cailloux à Mouzdalifa, qui seront jetés contre trois bornes à l'entrée et à la sortie de Mina, ce sont des cailloux jetés contre Satan pour commémorer la lutte victorieuse d'Abraham contre le Malin. A noter qu'à Mina, une stèle marque le lieu où, selon la légende, Adam et Eve se seraient retrouvés 200 ans après avoir été chassés du Paradis. C'est également le 10 que se déroulent les sacrifices. Chaque pèlerin immole la bête qu'il s'est procurée : un mouton le plus souvent, un chameau pour les riches. Et ce même jour, dans tout l'univers, les musulmans immolent les bêtes, en union avec ce qui se passe là-bas. La chair en est distribuée aux pauvres.

« Dieu, dit le Coran, n'est point touché par la chair et le sang, mais il est touché par votre piété. »

Après le sacrifice, le pèlerin revient à la vie normale. Il a fini son pèlerinage. Il peut se faire raser à Mina, revêtir un costume neuf. Il ne fera plus que des tournées rituelles à la Mosquée de La Mecque, mais il pourra séjourner ses trois derniers jours à Mina, sans autre obligation que les cailloux à jeter à Satan.

Le musulman, rentrant chez lui, après son pèlerinage porte l'auréole de son titre : *Hadji — Le Pèlerin* — qui est l'équivalent de *Le Saint*. La présence à Arafa, au 9 du mois, est obligatoire. C'est un des endroits les plus chauds du globe, et l'été la température monte à 70°. Les pèlerins doivent rester là, sous le soleil de feu, tête nue, immobiles, debout et psalmodiant ou méditant. Sans cela le pèlerinage est sans valeur ! Pris de syncopes, souvent les hommes s'écroulent, d'autres perdent le sang par la bouche ou le nez et beaucoup meurent sur place ! C'est une véritable fournaise.

X

Agricol Perdiguier

Le nom d'Agricol Perdiguier, je le crains, ne dira pas grand chose à nombre de nos lecteurs. M. l'abbé Jean Briquet, secrétaire de l'Evêché de Périgueux, vient de lui consacrer un beau volume, qui est sa thèse principale de doctorat ès-lettres. La soutenance se déroula en mai 1952, en Sorbonne. Mais c'est une entreprise si malaisée, de nos jours, de publier une thèse que le volume vient seulement de sortir des presses [3].

Disons tout de suite et sans ambages que le livre se lit « comme un roman ». C'est, en effet, l'histoire d'un jeune menuisier, originaire de Morières, aux portes d'Avignon, qui fait son Tour de France, et qui trouve moyen de s'instruire, de se faire chansonnier, écrivain, si bien qu'il conquiert une véritable notoriété et se fait même élire député en 1848.

Mais ce qui nous semble le plus intéressant dans ce volume, c'est qu'il permet de jeter le regard sur la condition ouvrière au cours du XIX^e siècle. Essayons donc d'esquisser le tableau de ce monde ouvrier qu'on accuse l'Eglise d'avoir perdu, au siècle dernier.

Tout le monde sait qu'une Révolution formidable a transformé le monde du travail et la vie économique au XIX^e siècle. Cette révolution avait commencé au XVIII^e siècle, en Angleterre. Nous l'appelons la *Révolution industrielle*. Elle se caractérise par l'emploi de plus en plus généralisé de la machine — d'où le nom d'*ère du machinisme* — par la *concentration de la main-d'œuvre*, et par la naissance du *prolétariat ouvrier*.

Or, Agricol Perdiguier a vécu avant cette révolution. Il ne semble pas en avoir eu le moindre soupçon. Il n'a vu la classe ouvrière que dans le cadre du « compagnonnage ». Il s'est dévoué au compagnonnage et il a travaillé de toutes ses forces à le moraliser, à l'organiser, à en réconcilier les diverses parties, juste au moment où la Révolution industrielle allait détruire le compagnonnage lui-même.

Mais qu'était-ce donc que le compagnonnage ? Il n'était rien d'autre que le groupement des ouvriers par métiers, dans un but d'entr'aide, de défense contre le patronat des corporations d'abord, puis après la suppression des corporations, sous la Révolution — loi Chapelier, en 1791 — contre le « bourgeois », nom donné par les ouvriers au patron qui les occupait, et aussi contre tous les dangers et difficultés qui pouvaient les menacer au cours de leur vie.

Le compagnonnage peut donc être considéré comme le précurseur du syndicalisme contemporain. Mais il s'est déployé dans des conditions toutes différentes. Il n'y a pas encore d'usines proprement dites, pas de manufactures, ou en très petit nombre. Le travail partout, ou à peu près, reste artisanal. Les ouvriers travaillent chez un patron, mais en petit nombre, avec des apprentis ou des affiliés.

C'est toute cette organisation du compagnonnage que nous apprenons à connaître par le menu, avec

[3] Jean Briquet, *Agricol Perdiguier, Compagnon du Tour de France et Représentant du Peuple*, 1805-1875. Librairie Marcel Rivière, 31, rue Jacob, Paris, VI^e, in-8 illustré de 468 pages, prix : 1.200 fr.

le livre de M. l'abbé Briquet. Il prend son personnage à sa naissance en 1805 et le conduit jusqu'à sa mort en 1875. Le *Tour de France* était l'une des coutumes les plus originales et les plus courantes de la vie ouvrière à cette époque. Nous entrons avec lui dans le mystère des usages des compagnons. Nous apprenons à en distinguer les diverses sociétés, à connaître leurs traditions, leurs légendes, leurs hostilités mutuelles, leurs batailles rangées, leurs rites particuliers, la manière dont ils se comportaient au cours de leur voyage à travers la France. Tout cela est pittoresque à souhait.

Dès qu'on a ouvert le livre, on tombe sur cette dédicace à faire rêver : « *A mon Père, Limousin-l'Ami-du-Trait*, Compagnon passant charpentier du Devoir, Bon Drille du Tour de France ». Et du même coup, nous sommes plongés dans « l'ambiance ». Agricol Perdiguier portait lui aussi, comme tous les compagnons de son temps un superbe sobriquet, dont il était très fier. On l'appelait Avignonnais-la-Vertu. Tout le long de son histoire, nous rencontrons des surnoms de ce genre : Nantais-Prêt-à-bien-faire, Bourguignon-la-Fidélité, Montpellier-le-Cœur-Royal, Languedoc - la - Fidélité, Marseillais-le-Corinthien, et mille autres de ce genre.

Au cours du Tour de France, chaque compagnon n'était connu que par ce nom de guerre. — Nom de guerre, c'est bien le cas de le dire, car, l'appartenance à un compagnonnage faisait automatiquement entrer en guerre contre les compagnonnages rivaux. Et c'était même là une des plaies les plus déplorables de l'institution des compagnonnages. Perdiguier en gémira plus que tout autre et fera tout au monde pour réconcilier le monde ouvrier. On comptait, en effet, deux et même trois associations compagnonniques dans la France d'alors : les Compagnons du Devoir, ou *Devoirants*, qui reconnaissaient comme fondateur un certain « maître Jacques » dont l'on ne savait absolument rien ; les Compagnons du Devoir de Liberté ou *Gavots* qui prétendaient se rattacher au roi Salomon, et les *Enfants de Soubise*. Mais la lutte était chaude particulièrement entre les Gavots et les Devoirants, que, par mépris, leurs adversaires appelaient les *Dévorants*. Chaque fois que des groupes rivaux se rencontraient le long des routes, il éclatait entre eux des bagarres. Le mieux que l'on pouvait alors espérer était que tout se bornât à des injures plus ou moins homériques, à des quolibets, à des couplets offensants. Les querelles étaient alimentées par des chansons dont il suffit de donner ici un specimen pour se rendre compte de l'état d'esprit qui les avait inspirées et qu'elles contribuaient à maintenir.

Au cours de son voyage du Tour de France, Perdiguier, se trouvant à Bordeaux, se rendit avec une vingtaine de *Gavots*, ses camarades d'atelier, à une fête, à Rabas, et là ils tombèrent sur un nombre à peu près égal de *Devoirants*, qui, tout en buvant, les saluèrent de ce couplet :

« Gavot abominable,
Mille fois détestable.
Pour toi quelle pitié
De te voir enchaîné !
Il vaudrait mieux te rendre
Chez la Mère à Lyon :
Là on saurait t'apprendre
Le devoir d'un compagnon. »

A quoi, un Gavot nommé Languedoc-Joli-Cœur, répondit aussitôt, par les vers que voici chantés à plein gosier :

« Si cette race infernale,
Dévorants sans instruction
Lisaient un peu dans les annales
De notre grand roi Salomon,
Ils verraient que cet homme sage
Fonda notre société
Et nous a donné pour partage
Le beau Devoir de Liberté... »

Et longtemps encore on fit assaut de part et d'autre de chansons agressives, jusqu'au moment où les compagnons du Devoir se sentant sans doute inférieurs battirent en retraite.

Mais si ces luttes fratricides — car il y eut souvent mort d'homme, au cours de véritables batailles rangées — divisaient et déshonoraient les compagnonnages, elles n'en étaient pas, fort heureusement, l'aspect principal. Le Tour de France était très utile aux jeunes ouvriers pour connaître leur métier, comme pour connaître leur pays.

Il s'accomplissait suivant un parcours établi une fois pour toutes, avec des rites immuables, des usages en partie mystérieux et que l'on ne devait dévoiler à personne.

Quand, le 20 avril 1824, un mardi de Pâques, le jeune menuisier Agricol Perdiguier, partit d'Avignon, pour son tour de France, il se vit accompagné sur la route d'Aix, au départ de la ville où il avait fait son apprentissage, par un cortège pittoresque :

« Des hommes bien vêtus, d'allure ouvrière, rangés sur deux files, escortaient deux des leurs qui marchaient en tête, auprès du rouleur, tout fier de ses couleurs et de sa canne enrubannée. Ils chantaient et leurs cannes, maniées en cadence, rythmaient leur chant du choc de leur bout ferré contre les cailloux du chemin. A leur boutonnière flottaient des rubans bleus et blancs dans l'air matinal... Mais bientôt, à un signal, tout le monde s'arrête pour boire à la gourde selon la manière rituelle. Ce geste traditionnel de fraternité, de « concorde »[4] accompli, on « s'embrassait comme des compagnons » et après des souhaits de bon voyage, les cris et les appels bruyants inséparables de toute séparation, les deux hommes continuèrent seuls leur route... »

L'un des deux partants était Agricol Perdiguier, qui n'était alors qu'un « affilié » du Compagnonnage des *Gavots*. En cours de route, par des rites nouveaux, il serait élevé successivement aux grades de *compagnon reçu*, puis *compagnon fini*, enfin *initié ou dignitaire*.

Son Tour de France le conduisit d'abord à Marseille, puis à Nîmes, Montpellier, Béziers, Bordeaux, Nantes, Chartres, Nogent-le-Roi, Paris, Châlon-sur-Saône et Lyon. Dans chaque ville, dès son arrivée, il se présentait dans une auberge désignée par l'usage et saluait *la Mère*. Celle-ci lui faisait bon accueil, le recommandait au *rouleur* du métier, qui lui trouvait immédiatement du travail, chez un « *bourgeois* » ou *patron*. Après un séjour plus ou moins long chez ce patron, le jeune compagnon reprenait sa route, et chaque fois on lui faisait la « conduite » au départ.

Avignonnais-la-Vertu — notre jeune voyageur —

[4] La gourde se dit en Provence « coucourde », un mot qui vient de *concordia*, et qui s'explique peut-être par le fait que a gourde était formée de deux courges accolées, une grosse et une petite.

était avide de savoir. Non seulement il fournissait comme tous ses camarades des journées de travail de 12 ou 13 heures, mais le soir, au lieu de se livrer au repos ou d'aller au cabaret, comme d'autres ouvriers, il suivait des cours de dessin, lisait des livres de littérature et d'histoire, ou allait au théâtre assister à des pièces classiques. Parti de chez lui avec un bagage infime de connaissances, il réussit à s'instruire, devint capable d'écrire des lettres correctes et parfois pleines d'esprit ou en tout cas de remarques intelligentes et d'observations précises. Dès le principe il se trouva une vocation personnelle dans son métier : celle de réconcilier les « Devoirs », c'est-à-dire les sociétés compagnonniques, entre eux. Ce n'était pas qu'il n'eût, lui aussi, le sang vif et plus d'une fois envie de se battre, mais à la réflexion, il se dominait, et méditait sur les moyens d'apaiser tous les dissentiments et les rancunes entre compagnonnages rivaux. Sa première idée, pour cela, fut de *composer des chansons pacifiques*, pour remplacer celles dont nous avons parlé plus haut. De fait, après bien des essais maladroits et infructueux, il arriva à percer le mystère de la métrique, et parvint à composer des couplets où abondent sans doute les chevilles et les lieux communs, mais où du moins il n'était question que de concorde et de fraternité ouvrière.

Ne pouvant ici poursuivre toute la carrière de Perdiguier — Avignonnais-la-Vertu — bornons-nous à rappeler en terminant les principales étapes de sa vie. Son Tour de France dure de 1824 à 1828. Il est ensuite « compagnon ouvrier » à Paris, de 1829 à 1838. Il a continué de s'instruire, et se fait auteur, en publiant en 1839 un ouvrage intitulé *Le Livre du Compagonnage*. Le voilà mis en évidence, discuté, approuvé, combattu, en relation avec des personnages, tels que Georges Sand, Eugène Sue et d'autres encore. Il conçoit une action « compagnonnique » de réconciliation des « Devoirs » entre eux, et fait en 1840, pour cela, un second Tour de France. Bref, quand éclate la Révolution de 1848, il est assez connu dans le monde ouvrier pour être élu « représentant du peuple », c'est-à-dire député, à la Constituante d'abord et à la Législative ensuite. Comme député, son rôle sera très mince, retenu qu'il sera par des raisons de santé. Cela n'empêchera pas le gouvernement d'après le coup d'Etat de l'expédier en exil. Il sera errant plusieurs années : à Bruxelles, Anvers, et enfin à Genève. Le désir de rejoindre sa femme et ses enfants finira par l'incliner à demander sa grâce, qu'il obtiendra sans trop de peine. Il viendra alors se fixer à Paris, où, pour vivre, il sera libraire, écrivain, marchand de vin, sans pouvoir échapper à une gêne voisine de la misère.

Perdiguier a beaucoup écrit soit sur le Compagnonnage, soit pour instruire les Compagnons. On peut dire que le Compagnonnage a été la « religion » dominante de sa vie, bien qu'il ait eu en outre une sorte de foi humanitaire, déiste ou même théiste, mais plutôt anticléricale. Ses funérailles religieuses en 1875, réclamées par sa femme, étonneront ses amis et même ses enfants ! Et pourtant, cet homme fut plein d'idées généreuses et d'ambitions sincères. L'étude de sa vie, à la suite de M. l'abbé Briquet fait revivre à nos yeux un monde disparu sans retour et qui n'était pas sans charmes !

XI

Encore un mot sur l'orientation des Eglises

A la suite de la note que nous avons publiée sur l'orientation des Eglises, à propos de l'article de Paul Claudel sur « la Messe à l'envers », il nous est arrivé plusieurs lettres pleines d'intérêt par les remarques qu'elles ajoutent à notre exposé. Il nous a semblé que ces remarques ne devaient pas être perdues pour nos lecteurs. Elles émanent principalement de professeurs de lycées, dont l'un est professeur de philosophie, un autre professeur de lettres latines.

I. — Il faut tenir compte, dans ce problème de l'orientation des églises et par suite de la messe elle-même, de ce que les psychologues modernes nous enseignent au sujet des *tendances* et de leur rôle *dans l'expérience de l'Espace et du Temps*.

On trouve notamment dans le livre du Dr de Greef : *Notre Destinée et nos Instincts*, un chapitre important sur « l'espace affectif ».

Il y rappelle ce que donne l'observation de tous les réflexes ou gestes spontanés, à savoir :

— *a*) *L'Espace où nous nous orientons est un Espace d'émotions et de valorisations :*

Devant nous : espérance, curiosité, mouvement de bienveillance et de confiance.

Derrière, au contraire, soupçon, angoisse, jugement péjoratif, pessimisme.

En haut : les valeurs « sublimes », l'éternité, Dieu surtout.

En bas : le mal, l'erreur, le péché.

L'immense majorité des individus étant composée de « droitiers », la gauche leur apparaît comme péjorative, elle leur réussit mal. C'est le cas de dire qu'ils y sont « gauches ». Et c'est pourquoi émotivement comme étymologiquement, la gauche est « sinistre ».

— *b*) Si l'on applique ces éléments psychologiques à la Messe, *les avantages de la Messe à l'endroit* seront aisés à déduire. Mais avant tout, ces observations *fondent, en psychologie, la légitimité d'une orientation dans le culte*. Il est clair que cette orientation ne se fait plus seulement par rapport au soleil visible, mais par rapport à Celui que ce soleil représente spirituellement : Dieu ; l'Autel qui est le Christ, selon ce mot de Paul : *Petra erat Christus*, et que nous embrassons neuf fois — autant qu'il existe de chœurs des anges, — au cours de la messe ; le Tabernacle. Qu'on ait attaché de l'importance à cette orientation, c'est profondément humain. Et comme le divin est justement calqué sur l'humain, en ce que ce dernier a de légitime et de providentiel, on est confirmé dans l'attention qu'il convient de porter à cette orientation.

II. — De là on peut déduire les *Avantages de la Messe à l'endroit :*

1° Le prêtre et les fidèles y sont unanimement orientés vers le lieu du Sacrifice du Golgotha, vers l'est.

2° Chacun d'eux *occupe hiérarchiquement* la place qui lui revient sur cette ligne commune d'orientation : le prêtre en avant, et plus haut que le peuple.

3° Prêtre et fidèles vivent alors, chacun à sa place, mais dans le même sens, selon une *orientation théocentrique :* ils mettent le cap directement

et ensemble sur Dieu, en bon ordre : le pasteur devant, le troupeau derrière.

4° Chacun *a sa montée*, mais elle a l'autel pour pôle pour l'un et pour l'autre. Le laïque a monté les marches qui mènent à l'église, et il montera celles de la Table de communion. Le prêtre qui vient de la sacristie n'a pas de marche à monter pour passer du profane au sacré ; il est de plain-pied avec le chœur, mais il doit « monter à l'autel de Dieu pour réjouir sa jeunesse ».

5° *La gauche se valorise*, car ce qui est à gauche de l'autel y est visiblement et solennellement apporté de la droite. On commence à lire l'Ecriture à droite, et l'Evangile transporté à gauche, le Canon lu à gauche, valorisent l'espace que nous redoutons, en raison de son caractère « sinistre », par cette Présence et ce « Sacrifice hors du Camp », comme dit l'Epître aux Hébreux. Et comme en outre, le Cierge pascal ou la présence de l'Evêque sont à gauche, ils valorisent également cet espace et disent que tout est instauré, et restauré dans le Christ.

6° De la sorte, *la Messe fait l'unanimité du Peuple et du Prêtre :*

— *a*) par l'orientation théocentrique unanime, dans l'unanime finalité du Sacrifice de louange ;

— *b*) par le commun mouvement de montée, d'élévation, si puissamment réclamé au seuil du Canon, par le *Sursum corda* liturgique ;

— *c*) par un ordre hiérarchique des fonctions, qui ne peut s'exprimer que dans une même orientation du Prêtre et des fidèles. Si nous ne sommes pas orientés dans le même sens, aucun de nous n'est devant, ni hiérarchiquement « *avant* » l'autre. Dans la messe orientée de la manière traditionnelle, c'est-à-dire celle que nous appelons « la messe à l'endroit », il est visible que la fonction sacerdotale fait de nos prêtres nos intermédiaires et intercesseurs entre Dieu et nous.

III. — Ces « avantages » de la Messe à l'endroit laissent prévoir les *inconvénients de la « Messe à l'envers »*.

Un « psychologue des profondeurs » tirerait de cette « Messe à l'envers » les conclusions suivantes :

— *a*) *C'est en l'homme, au visage de l'homme* que Prêtre et Peuple, plus ou moins consciemment, mettent leur espoir, puisqu'ils se tournent l'un vers l'autre. « *C'est*, note le professeur de philosophie, dont nous ne faisons ici qu'exposer les suggestions, *l'image du cléricalisme qui, comme chacun sait, est le pire ennemi du catholicisme et de la religion.* »

— *b*) *Ce retour l'un vers l'autre fausse l'image de l'unanimité de l'Eglise*, qui, comme tout amour, n'est pas la considération réciproque de ses membres, mais leur commun regard dans la direction de Dieu.

— *c*) Au sens le plus péjoratif, cette orientation à rebours rejoint *la tendance de la « concentration »*, c'est-à-dire de la communauté grégaire, où la considération des intérêts des uns et des autres fait le rassemblement, au lieu que l'unité se fasse par le service unanime d'un même idéal transcendant au groupe.

— *d*) Finalement, on ne doit jamais oublier que la messe doit accuser et *glorifier la transcendance* ***de Dieu, par le caractère auguste du sacrifice*** et c'est précisément cela que semble ignorer la « Messe à l'envers ».

Nous livrons ces réflexions à nos lecteurs en remerciant les aimables correspondants qui nous les ont communiquées, tout en respectant leur volontaire anonymat.

L. CRISTIANI.

LA DOCILITÉ AU SAINT-ESPRIT

(suite)

VI. — *Fondement naturel de la conscience surnaturelle*

Faudra-t-il, dans ce cas, renoncer à nous faire une idée approximative de ces touches divines ? Nous est-il impossible de trouver dans la nature humaine un fondement à ce comportement de notre organisme surnaturel ?

Il ne semble pas.

On compare couramment l'inspiration divine à l'inspiration géniale ou à l'élan héroïque, avec cette réserve, déjà signalée, que l'action de Dieu se fait sentir et dans les circonstances exceptionnelles, et dans la vie courante.

Mais il y a mieux. On peut, avec le Père Petitot, relever dans l'activité de la conscience naturelle, certains phénomènes qui ne sont pas sans analogie avec des faits courants de la conscience surnaturelle.

Ces phénomènes naturels sont eux-mêmes mystérieux, comme nous allons le voir. Par suite ils seront loin de nous fournir la clarté que nous désirerions. Du moins nous offriront-ils un élément de comparaison avec les faits mystiques qui nous intéressent.

* *

Platon raconte, dans *Phèdre*, comment Socrate, après avoir exposé une thèse à ses disciples, se disposait à rentrer à Athènes. Il n'était pas tranquille : « il éprouvait un grand trouble et une vague appréhension ». Arrivé au petit ruisseau de l'Ilissus, une sorte de voix intérieure l'arrête et lui fait sentir qu'il s'est trompé.

« Comme je me disposais à passer l'eau, dit-il, j'ai senti ce signal divin qui m'avertit d'ordinaire et m'arrête toujours au moment de prendre quelque résolution, et j'ai entendu de ce côté une voix qui me défendait de partir, comme si j'eusse commis quelque impiété... Il y a dans l'âme humaine, mon cher ami, une puissance divinatoire. »

Le Père Petitot, qui rapporte ce texte [2], précise que

« Platon avait justement noté que le premier et le plus ordinaire effet de l'inspiration divine ou de la suggestion intérieure est une sorte de *veto*. Avant de percevoir clairement ce que l'Esprit, l'instinct, la voix lui demande, l'homme inspiré éprouve comme une désapprobation sourde, une sorte de malaise qui le retient. »

Et il cite à l'appui de cette opinion l'avis d'un autre grand intuitif qui n'était pas chrétien non plus, Henri Bergson :

« Devant des idées couramment acceptées, des thèses qui paraissent évidentes, des affirmations qui avaient

[2] *La doctrine ascétique et mystique intégrale*, I, p. 108.

...ssé jusque-là pour scientifiques, l'inspiration souffle l'oreille du philosophe le mot : impossible !... Singulière force que cette puissance instinctive de négation ! Comment n'a-t-elle pas frappé davantage l'attention des historiens de la philosophie ? »[3]

C'est peut-être en se basant sur des faits de ce genre que Rousseau faisait dire à son Vicaire savoyard :

« Conscience ! Conscience ! instinct divin, immortelle et céleste voix ! Guide assuré d'un être ignorant et borné... ; sans toi je ne sens rien qui m'élève au-dessus des bêtes, que le triste privilège de m'égarer d'erreurs en erreurs à l'aide d'un entendement sans règle et d'une raison sans principe »[4].

On sait que la conception que Rousseau se fait de la conscience est discutable. Notre projet n'est pas de la rectifier et d'écrire ici un chapitre sur la conscience morale, Retenons seulement, avec le Père Petitot, l'existence de faits certains relevant de l' « inspiration » naturelle, et tâchons d'en préciser la nature.

* *

Les anciens avaient une solution bien simple : ils attribuaient ce genre de phénomènes à une intervention de la divinité.

La chose n'est nullement impossible : le P. Petitot ne fait aucune difficulté de l'admettre. De son côté, le P. Lemonnyer va même plus loin. Parlant de ce qu'il appelle les « grâces mystiques mineures », dans lesquelles il inclut ce genre d'inspiration, il pense que les justes qui vivent hors du Corps de l'Eglise en sont spécialement favorisés, parce qu'elles constituent la seule ressource spirituelle de

ces enfants de Dieu qui manquent de tant de choses, hors de la maison paternelle, c'est-à-dire de l'Eglise visible, où nous avons du pain à discrétion et des douceurs par surcroît. S'il y a des candidats-nés aux grâces mystiques mineures, ce sont ces catholiques inconnus, ces membres de la seule Eglise spirituelle »[5].

Mais tout en admettant la possibilité d'une intervention de Dieu dans la vie psychologique et morale des âmes qui ignorent le christianisme, il y a peut-être moyen d'expliquer les faits en question en restant au plan naturel. Nous aurions là, au moins dans certains cas, une réaction du subconscient.

Il peut se faire, en effet, que par la force d'arguments subits et spécieux, nous affirmions une idée claire, alors que notre subconscient, dont les résonances sont parfois si profondes et toujours si importantes, serait heurté par cette nouveauté et manifesterait par une vague inquiétude sa désapprobation latente. Comme la paix intérieure suppose la concorde de tous les éléments de notre vie psychique, il y aurait une sourde lutte entre notre moi profond et notre moi superficiel. Notre attention, mise en éveil, sentirait sourdre l'angoisse dans la mesure de la gravité de l'enjeu, et la paix ne reviendrait qu'une fois faite l'unité entre les deux zones de la conscience.

De la sorte, nous pourrions établir une correspondance suffisante entre la conscience naturelle et la conscience surnaturelle.

Dans la première, il y a deux éléments : un élément intellectuel (le jugement moral) et un élément affectif : la réaction, plus ou moins vive, à ce jugement conscient ou inconscient ; c'est la joie, la paix, le remords, l'inquiétude, etc.

Et dans la seconde, nous trouvons aussi deux éléments : un élément rationnel, relevant de notre activité personnelle et de notre prudence infuse, et un élément affectif, dû surtout à l'intervention mystérieuse du Saint-Esprit au moyen de ses dons.

Il faut reconnaître que cette correspondance est bien dans la ligne du thomisme, et très propre à nous donner une idée de l'action de Dieu dans notre conscience surnaturalisée.

VII. — *Règles pratiques*

Quoi qu'il en soit de cette explication, une chose est certaine : c'est la ressemblance fréquente entre les mouvements de la nature et ceu de la grâce.

Cette difficulté n'a pas échappé aux auteurs spirituels qui écrivent sur ce sujet depuis des siècles. Elle a donné lieu au problème classique du « discernement des esprits ». C'est à qui trouverait des règles infaillibles pour distinguer les suggestions de la nature et les attraits de la grâce.

L'Imitation de Jésus-Christ en compte 16 (III, 54) ; saint Ignace 14 dans ses *Exercices spirituels*. C'est beaucoup... Fénelon est moins long. Dans une intéressante lettre de direction il écrit :

« Ce qui marque le plus qu'on agit par grâce, c'est : 1° quand l'action extérieure est pure et conforme à la perfection des conseils ; 2° quand on la fait simplement, tranquillement, sans empressement pour la faire, content de ne pas la faire s'il fallait s'en abstenir ; 3° qu'après l'avoir faite on ne cherche point par des réflexions inquiètes à se justifier son action, mais qu'on est prêt à la laisser condamner, et à la condamner soi-même si une lumière supérieure y faisait découvrir quelque défaut ; qu'enfin on ne s'approprie point son action et qu'on la laisse au jugement de Dieu ; 4° quand cette action laisse l'âme dans sa simplicité, dans sa paix, dans sa droiture, dans sa petitesse, dans sa désappropriation. »

De toute façon, dans ce domaine délicat et complexe, il est impossible de simplifier à l'extrême les principes d'action. Il semble bien qu'on ne puisse pas les restreindre au-delà des 7 suivants :

1° *Conformité au dogme catholique et à la morale* enseignée par l'Eglise. Toute suggestion contraire doit être immédiatement écartée.

2° *Absence de passions* et de préférences personnelles. Leur pouvoir d'aveuglement est tel qu'elles parviendraient à étouffer même la voix de la conscience humaine sous de fallacieux prétextes.

3° *Esprit de prière*. Etre « aux écoutes de Dieu », même, autant que possible, en cours d'action.

4° *Paix*. Ne jamais agir avec une conscience troublée par la pensée que ce qu'on va décider n'est pas en harmonie avec la volonté de Dieu.

5° En cas de doute passager, *choisir ce qui mortifie* plutôt que ce qui flatte les sens ou l'orgueil.

6° En cas de doute persistant, *consulter son directeur* de conscience.

7° *Profiter des leçons de l'expérience*. Quand, après des années, on a constaté qu'on avait toujours eu tort de passer outre aux avertissements

[3] *Revue de métaphysique et de morale*, nov. 1911, p. 811.
[4] *Emile*, L. IV.
[5] *Notre Vie divine*, p. 271.

de la conscience, il est à présumer que celle-ci est habituellement bien inspirée par l'Esprit-Saint. A noter toutefois que la confiance qui en résulte ne doit jamais aller jusqu'à la certitude absolue.

Cet ensemble de règles peut paraître bien compliqué. Mais il faut remarquer que, la plupart du temps, tout se simplifie beaucoup pour les âmes ferventes et se réduit habituellement aux n° 3 et 4 : agir toujours dans la paix et en esprit de prière Le reste est sous-entendu, et on n'y recourt que dans les cas exceptionnels.

VIII. — *Importance de cette doctrine*

Cette nécessité de la docilité au Saint-Esprit est trop souvent méconnue ou négligée.

Les prétextes ne manquent pas de s'y soustraire.

On s'appuie à tort sur sainte Thérèse d'Avila pour prétendre que Dieu ne s'occupe pas des détails et ne demande de nous que la bonne volonté dans l'observation des grands préceptes.

On craint de tomber dans le scrupule en attribuant à de simples conseils une importance qu'ils n'ont pas.

Des confesseurs ferment la bouche aux pénitents qui s'accusent d'avoir résisté à la grâce, et leur disent qu'il n'y a aucun péché en cela, ou que c'est le dernier de tous à accuser.

Les fortes personnalités surtout risquent de se moquer de ce qu'elles appellent des subtilités. Habituées à tout juger par elles-mêmes, il peut se faire qu'elles ignorent cette emprise du Saint-Esprit, soit que Dieu les abandonne habituellement à leur gouverne personnelle, soit qu'elles n'aient pas le courage de se soumettre à son action.

Cette négligence entraîne de gros préjudices : beaucoup d'âmes ne parviennent pas, à cause de cela, au degré de perfection où Dieu les appelle. On peut même affirmer avec le saint curé d'Ars :

« Si l'on disait aux damnés : « Pourquoi êtes-vous en enfer ? », ils répondraient : « Pour avoir résisté au Saint-Esprit ». Et si l'on disait aux saints : « Pourquoi êtes-vous au ciel ? », ils répondraient : « Pour avoir écouté le Saint-Esprit ».

N'oublions pas que le Saint-Esprit est le grand, et au fond l'unique directeur de conscience, dont tous les autres ne sont que les délégués :

« Seule, l'expérience personnelle de l'Esprit Saint par les cœurs chrétiens leur révélera qu'il appartient justement à l'Esprit, parce qu'il paraît manquer de nom et de physionomie propre, de *murmurer à chaque âme le langage qu'elle est seule à saisir*, de lui faire confier à Dieu *le secret que Dieu n'attend que d'elle » (P. Jacques Guillet)* [6].

Aussi est-il très important d'être attentif à ces inspirations, même, répétons-le, dans les petits détails. D'abord, si l'on négligeait tous les détails, qu'est-ce qui resterait de nos vies ? Et puis, ce n'est pas leur matérialité qui compte, mais l'amour qui les anime et leur donne une valeur infinie :

« Le Saint-Esprit n'agit pas moins dans les petites choses que pour les grandes, son pouvoir s'étend aux plus menus détails comme aux grandes choses ; c'est le propre de l'Esprit infiniment parfait... Il nous facilite aussi bien la répression de nos mauvaises tendances, par exemple l'impatience, le découragement, la distraction dans les prières » *(P. A. Gardeil)* [7]

[6] *Art. cité*, p. 30.

Aussi tous les auteurs spirituels sont-ils d'accord pour insister sur ce point :

« Sans ce don de conseil, dit le P. Saint-Jure, nous restons confus dans nos pensées, aveugles dans nos desseins, précipités dans nos résolutions, inconsidérés dans nos paroles, téméraires dans nos actions » [8].

Si ce tableau paraît sombre, il suffit de remarquer ce qui se passe dans la vie courante pour en vérifier souvent la vérité. Bien des hommes trop personnels, trop sûrs d'eux-mêmes et insouciants des lumières du Saint-Esprit, s'agitent avec bruit et perdent leur temps, quand ils ne font pas plus de mal que de bien.

Donoso Cortès lui-même l'avait constaté :

« Parmi les personnes que j'ai vues de près, écrit-il, et j'en ai vu beaucoup, les seules en qui j'ai reconnu un bon sens imperturbable, une véritable sagacité, une merveilleuse aptitude pour donner les solutions pratiques et sages aux problèmes les plus difficiles... sont celles qui ont mené une vie contemplative et retirée » [9]

On n'en finirait pas de citer les auteurs les plus divers sur ce sujet.

Terminons en notant que notre génération de fidèles est loin de s'en désintéresser. Dans un article où il énumère les principales caractéristiques de la spiritualité contemporaine, le P. H. Holstein relève

« la place qu'y tient le Saint-Esprit et la confiance faite à sa « direction ». A une spiritualité soucieuse de communion, cette note confère un caractère d'intériorité qu'il faut signaler. Elle lui donne également une allure libre et dégagée. Nous ne sommes plus sous la Loi, répète-t-elle volontiers, simplifiant sans doute, jusqu'au seuil de la charge, l'antithèse paulinienne ; et l'on réclame le « franc jeu des chrétiens »...

Mais, continue l'auteur, la tentation surgit vite d'opposer — et pas seulement dans l'ardeur de l'action — la docilité au Saint-Esprit, qui peut faire illusion et se montrer indulgente à bien des fantaisies ou indépendances aisément qualifiées de « spirituelles », au formalisme et à la passivité de l'obéissance dans l'Eglise » [10]

D'où la nécessité d'une information sérieuse en cette question, et d'un contrôle éclairé de la part du directeur de conscience. Rappelons aussi que saint Pie X a indulgencié la formule suivante de consécration au Saint-Esprit (Enchirid. Indulgentiarum, n. 289 ; 500 jours) :

« O Saint-Esprit, divin Esprit de lumière et d'amour, je vous consacre mon intelligence, mon cœur, ma volonté et tout mon être pour le temps et l'éternité.

Que mon intelligence soit toujours docile à vos célestes inspirations et à l'enseignement de la sainte Eglise catholique dont vous êtes le guide infaillible ; que mon cœur soit toujours enflammé de l'amour de Dieu et du prochain ; que ma volonté soit toujours conforme à la volonté divine, et que toute ma vie soit une imitation fidèle de la vie et des vertus de Notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, à qui, avec le Père et Vous, ô Esprit-Saint, soient honneur et gloire à jamais. Ainsi soit-il » [1].

[7] *Le Saint-Esprit dans la vie chrétienne*, p. 25.

[8] Cf. Tanquerey : *Précis de théologie ascétique et mystique*, p. 825, n. 2.

[9] *Ib.*, p. 826, n. 1.

[10] *Christus*, janvier 1954, p. 118.

[1] N. B. — On peut utiliser le premier paragraphe comme oraison jaculatoire, mais sans indulgences spéciales.

QUESTIONS de science ecclésiastique

CONSULTATIONS DIVERSES

« Je n'ai pas demandé à naître !... »

Q. — Comment répondre à l'objection : *Après tout, je n'ai pas demandé à naître ?*

R. — Il est possible de voir dans cette réflexion soit un cri de révolte contre ce que les existentialistes appellent l'absurdité de la vie humaine, soit une protestation contre la nécessité de l'effort moral que nous impose notre dignité de fils adoptif de Dieu.

Elle peut être, d'abord, un cri de révolte contre l'absurdité de la vie humaine, c'est-à-dire contre la brièveté de notre existence, la vanité de nos joies et surtout la présence universelle de la souffrance. Il serait extrêmement facile de « sonoriser » cette protestation en empruntant les splendeurs d'expression que se sont plu à lui donner les poètes de tous les temps et de tous les pays : l'Ecclésiaste, Job, les classiques grecs et latins, nos orateurs chrétiens (un Bossuet, par exemple), et tous nos auteurs romantiques.

A l'objection ainsi entendue, opposons trois remarques :

1° L'objection serait valable, si tout se terminait pour nous ici-bas, si la vie présente était le dernier mot de Dieu sur l'homme, si tout notre horizon se limitait à la terre. S. Paul l'affirmait : « Si in hac vita tantum in Christo sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus hominibus ». (I Cor., xv, 19).

Mais si la terre n'est pas le dernier mot de Dieu sur l'homme, il est indispensable, pour porter un jugement correct sur le mal de l'existence, de mettre en rapport la vie présente et la survie qui nous est promise. Ici encore nous trouvons S. Paul : « Id enim quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis, non contemplantibus nobis quæ videntur, sed quæ non videntur. Quæ enim videntur, temporalia sunt, quæ autem non videntur æterna sunt ». (II Cor., iv, 17, 18).

2° Aux prises avec les difficultés de l'existence, ce que nous sommes autorisés à demander à Dieu et à attendre de lui, c'est le secours qui nous permettra de faire face chrétiennement à toutes les épreuves qui peuvent accabler notre sensibilité. Ce secours, le message évangélique nous le garantit : « Fidelis autem Deus est, qui non patietur vos tentari supra id quod potestis, sed faciet etiam cum tentatione proventum ut possitis sustinere ». (I Cor., x, 13).

3° Il ne faut pas omettre de signaler la valeur apostolique, communautaire de la souffrance : « Nunc gaudeo in passionibus pro vobis, et adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne mea, pro corpore ejus quod est Ecclesia ». (Coloss., i, 24).

* *

Cri de lassitude devant l'effort moral qui s'impose à nous, cette réflexion peut être aussi une protestation découragée devant des luttes sans cesse renaissantes, devant des défaites qui se succèdent au plus intime de nos vies. S. Paul déplorait ces nécessités de la lutte : « Video aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati... Infelix ego homo, quis me liberabit de corpore mortis hujus ? » (Rom., vii, 23-24).

En tout cas, cette lutte est à la fois inéluctable et possible.

1° Elle est inéluctable. — Dieu était assurément libre, de créer ou de ne pas créer le monde, de laisser l'homme dans le néant ou de l'appeler à l'existence ; mais, une fois l'homme créé, il ne lui était pas loisible de se désintéresser de l'usage que nous ferions de notre liberté. Il y va de sa sagesse et de sa sainteté, c'est-à-dire il y va de tout lui-même ; il ne serait pas Dieu, il se nierait lui-même s'il n'imposait pas à l'agent libre l'obligation absolue de respecter les exigences de sa fin dernière et s'il ne lui proposait pas une sanction efficace de son activité libre, sanction correspondant au respect ou à la violation volontaire des lois qui régissent le monde moral. « Tribulatio et angustia in omnem animam hominis operantis malum... gloria autem, et honor et pax omni operanti bonum... non enim est acceptio personarum apud Deum ». (Rom., ii, 9-11).

2° Elle est à la mesure de nos forces. — Dans cette lutte, quelle qu'elle puisse être, nous sommes en droit de compter sur le secours de Dieu. Secours immanquable : « Fidelis est Deus, qui confirmabit vos et custodiet a malo ». (II Thess., iii, 3). Secours abondant, puissant : « ...Dominus, dives in omnes qui invocant illum ». « Omnis qui credit in illum non confundetur ». (Rom., x, 11-12). Secours si puissant, que N.-S. a pu dire : « Jugum meum suave est et onus meum leve ». (Matt., xi, 30). Et S. Jean : « Et mandata ejus gravia non sunt ». (I Jo., v, 3).

L'attitude qui s'impose devant l'objection ci-dessus alléguée, c'est : *a*) de faire prendre conscience de la splendeur du message chrétien : Dieu ne nous a créés que pour notre bonheur ; — *b*) de rappeler sans cesse que Dieu tient toujours à notre disposition les secours qui nous sont nécessaires pour surmonter toutes les difficultés de la vie humaine.

Le cœur illuminé par la Foi — « illuminatos oculos cordis vestri » (Eph., i, 18) — oppose aux accents désespérés de Sophocle, dans Œdipe Roi : « Le plus grand bonheur pour l'homme, c'est de ne pas naître, le second, de beaucoup avant tout autre, c'est, une fois né, de mourir le plus tôt possible... », le mot de sainte Claire qui, au soir d'une vie toute passée dans la pauvreté, l'extrême dénuement, l'humiliation et la souffrance, murmurait doucement : « Seigneur Dieu, je te bénis de m'avoir créée ».

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

Joseph LECLER. — **Histoire de la Tolérance au Siècle de la Réforme.** — Deux vol. in-8 de 402 et 459 p., 2.985 f. — Paris, Aubier, 1955.

Dans la collection déjà riche des Etudes de Théologie publiées sous la direction de la Faculté de Théologie, S. J., de Lyon-Fourvière, voici deux nouveaux volumes formant un imposant ensemble, sur la Tolérance, au siècle qui passe pour avoir été surtout celui de l'Intolérance, le XVIe siècle. L'auteur toutefois, élargissant son horizon, a tenu avec raison à remonter aux sources des doctrines de la Tolérance ou de l'Intolérance. C'est que, dans les attitudes diverses des théologiens et des gouvernements, il y aura presque toujours cela de commun que les uns et les autres prétendront s'appuyer sur des autorités, sur l'Ecriture, les Pères, la Tradition. Il convenait donc de dire ce que l'Ancien Testament, puis le Nouveau Testament, et après eux les Pères, puis les théologiens du Moyen Age ont pensé de la tolérance des erreurs en matière doctrinale. Il résulte de cet examen rapide mais substantiel, qu'il est possible de tirer des Sources (Ecriture et Tradition) des enseignements à peu près contradictoires, en sorte que la Tolérance et l'Intolérance ont pu également y puiser leurs arguments dans un sens ou dans l'autre.

Mais la partie centrale de l'ouvrage est consacrée à l'exposé des positions des principaux protagonistes du siècle de la Réforme : Erasme, Thomas More, Luther, Calvin, etc...

Il y a dans ces deux tomes trop de richesses pour que nous ne désirions pas en faire un inventaire plus détaillé que celui de cette simple recension. Nous nous proposons donc d'y revenir avec beaucoup plus d'ampleur.

L. C.

Louis HASTIER. — **Nouvelles Révélations sur Louis XVII.** — In-16 de 300 p., 600 f. — Paris, Arthème Fayard, 1954.

Le seul titre de ce volume est alléchant. C'est que l'énigme de Louis XVII est l'une des plus obscures de l'histoire. En somme, il y a au sujet de l'infortuné petit prince trois thèses : selon la première, il mourut au Temple, de misère physiologique, le 8 juin 1795 ; — selon la seconde, il avait réussi ou, pour mieux dire, on avait réussi à le faire évader, et il survécut à la Révolution, sans jamais pouvoir faire reconnaître ses droits à la couronne, en raison de l'opposition de son oncle, le roi Louis XVIII, — selon un troisième, il serait mort, dans les premiers jours de 1794, dans sa prison, après avoir subi de la part de ses bourreaux les mauvais traitements les plus abominables. Mais comme il était important pour le gouvernement révolutionnaire d'avoir une « monnaie d'échange » éventuelle, dans ses négociations diplomatiques, son décès avait été tenu secret, et on lui avait substitué un pauvre diable de jeune garçon, un peu plus âgé que lui, dépourvu par ailleurs de toute intelligence. Et c'est ce prétendu Dauphin qui serait mort ensuite, le 8 juin 1795.

De ces trois thèses, la première fut celle des biographes officiels de Louis XVII. La seconde a été utilisée par tous les fabricants de faux dauphins, dont il y a eu un très grand nombre. Et la troisième est celle que M. L. Hastier a déjà développée, avec de nombreux arguments et beaucoup de vraisemblance, dans son livre : *La Double mort de Louis XVII*, ouvrage couronné par l'Académie française, en 1951.

Dans ce nouveau volume, l'auteur nous livre les résultats des recherches assidues qu'il a continué de faire sur Louis XVII. Il a essayé de retrouver et de re[...] tituer les Registres de la Prison du Temple. Il a s[...] les *Mémoires* de la duchesse d'Angoulême, sœur [...] petit Dauphin. Il a voulu savoir si vraiment l'E[...] du Temple avait été muré dans sa cellule. Il a exa[...] successivement un projet d'évasion du Temple, l[...] de décès de Louis XVII, les constatations faites [...] cimetière de Sainte-Marguerite, le testament de [...] dame Royale (la duchesse d'Angoulême), les « fau[...] dauphines », qui font pendant aux « faux dauphin[...] mais sont moins connues qu'eux, la pension fait [...] Charlotte Robespierre, fille du célèbre convention[...] et enfin les rapports qui ont pu exister entre « l'af[...] Fualdès » — un assassinat crapuleux perpétré en l[...] — et Louis XVII. Toute ces recherches sont f[...] avec une minutie qui rappelle les travaux de Len[...] lequel, du reste, est cité à maintes reprises. C'est [...] la « petite histoire », mais les amateurs de ce g[...] y trouveront grand plaisir. M. L. Hastier reste atta[...] à sa thèse et il semble bien qu'il ait raison.

Germaine MAILLET. — **La Vie religieuse [...] temps de Saint Louis.** — In-8 de 276 p. — [...]ris, Robert Laffont, 1955.

Ce volume où l'auteur a essayé de restituer la di[...] sité, la complexité, l'intensité de la vie religieuse [...] XIIIe siècle, est divisé en quatre parties d'inégale [...] portance. Dans la première, il n'est question que [...] notre grand roi, saint Louis, de son esprit religi[...] de ses pratiques de dévotion, de son caractère, en [...] mot de sa sainteté. — La seconde partie est consa[...] à l'Eglise et à son organisation. Ici, il est moins q[...] tion de pratiques pieuses en usage dans le clergé [...] de sa situation juridique, politique et sociale. On [...] montre engagé et comme « imbriqué » dans le syst[...] féodal. — Dans la troisième, il est traité de la vie [...] fidèles, de la vie dans l'église, des sacrements, de [...] prière de tous les jours, de l'année liturgique, du c[...] des saints, des confréries, des pèlerinages. — En [...] dans la quatrième et dernière partie, l'auteur dé[...] les grands courants religieux et les idées du siècle [...] croisades, hérésies, pensée philosophique, mystique, [...] térature chrétienne, art religieux, pensée religieuse [...]pulaire.

Le « tour d'horizon » est ainsi complet. L'auteu[...] a utilisé de très nombreux travaux sur tous les po[...] étudiés. Mais il y avait tant à dire et cette époque [...] si exubérante qu'il était difficile de tout dire et p[...] que impossible de tout classer avec ordre et métho[...] Ce que Mlle Germaine Maillet a très bien réussi [...] faire, c'est de rendre sensible le fait que, sous un [...] comme saint Louis, la religion est présente part[...] et qu'elle domine, inspire, régente, d'une façon [...] d'une autre, toutes les activités humaines, dans l'or[...] spirituel, dans l'ordre intellectuel, dans les arts et [...] lettres. « Elle anime et pousse l'homme, dit-elle a[...] raison, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, de [...] réveil à son coucher et dans toutes les circonstan[...] importantes de sa vie. »

Aucune trace de « laïcité », comme elle dit enco[...] On ne peut rien comprendre au XIIII siècle, si on [...] réfère aux croyances religieuses. Les Croisades, les [...] thédrales, les Sommes théologiques, les grands Ord[...] religieux, les grands théologiens, tout cela est carac[...] ristique d'une grande époque, et il est logique d'appe[...] ce grand siècle : *le Siècle de saint Louis.*

IMPRIMATUR
Lingonis, die 31 maii 1955
G. MICHEL, *vic. gen*[...]

Le gérant : A. BORDET

Imprimerie de la Société Anonyme de l'*Ami du Cle*[...]
4, rue Claude-Gillot, LANGRES (Haute-Marne)